

Allinges

Commune
d'ALLINGES

allinges.fr

LE MAG

magazine
d'informations
municipales

#5
1^e semestre

2025



Un programme
culturel riche
et varié

EN CHANTIER

Les carrefours du Crêt Baron et de Chignens réaménagés

CULTURE

Les Châteaux, théâtre des manifestations

VIE COMMUNALE

Aménagement et développement durable : des ambitions concrètes

ÉCOLES

Une nouvelle classe à l'Aérospatiale et un séjour à Paris pour les écoliers

INFOS PRATIQUES

SOMMAIRE



ÉDITO	P. 3
EN CHANTIER	P. 4
Chantier du Crêt Baron Nouveau radar Oratoire de Chignens	
FINANCES	P. 6
PROJECTEUR SUR LA CULTURE	P. 12
Cabaret du rire La Chanson française à l'honneur Journées Européennes du patrimoine Exposition à l'Art'Allingeoise Artistes et expositions du CLALS Inès Chouki en concert L'Estivale 2024 Concert de l'Esquisse Lecture théâtralisée La Compagnie du Graal ASCA Allinges Autrefois Les Jeudis Électro Fête de la musique Carnaval'lings	
AGENDA 30	P. 19
Signalétique des parcours patrimoniaux Nettoyage de printemps Forum des associations Label Notre village terre d'avenir	
URBANISME (PLUIHM)	P. 21
PETITE ENFANCE	P. 22
VIE ASSOCIATIVE/SPORT	P. 23
Vélo - Team Allinges Publier La Chablaisienne Football Club 40 ans du tennis Club Fête du tennis Allingeoise 2024 Activité foot freestyle	
VIE COMMUNALE	P. 27
90 ans de la maison Buttay Pèlerinage des châteaux Concours de dessins Gala de clôture de la MJC Réunion du hameau de Mésinges Marche Rose Hommage aux 3 maquisards Jeux inclusifs à l'école Dessaix Conseil Municipal des Jeunes Colis, repas et voyage des anciens Vide-greniers de la MJC Cérémonie des Vœux du Maire Arbre de Noël de la MJC Exposition artistique sur l'Autisme AG des APE Cérémonies	
ÉCOLES	P. 33
"Veilleurs de mémoire" Séjour à Paris Jeux Olympiques et Paralympiques Kermesse de l'école Aérospatiale Fête de fin d'année Visite des parlementaires Boum déguisée Aérokids Exposition bois flotté	
INFOS PRATIQUES	P. 37
ÉTAT CIVIL	P. 39
MIEUX-VIVRE ENSEMBLE	P. 40
TRIBUNES POLITIQUES	P. 42

INFOS PRATIQUES

SERVICE URBANISME

RDV : Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Téléphone : tous les après-midi, sauf jeudi
Tél. 04 50 71 21 18 - urba@allinges.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi et vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 45
mardi et jeudi : 9 h à 12 h
Tél. 04 50 71 21 18

SERVICE PÉRISCOLAIRE Accueil en Mairie

Lundi 14 h à 16 h uniquement sur RDV
Tél. 04 50 71 21 18 - affairesgenerales@allinges.fr

ÉCOLE JOSEPH DESSAIX

80, impasse des Marmousets - 74200 Allinges
Tél. 04 50 70 51 76

ÉCOLE DE L'AÉROSPATIALE

205, route de Commelinges - 74200 Allinges
Tél. 04 85 58 08 81

THONON AGGLO

81, place de la Mairie - 74550 Perrignier
Tél. 04 50 31 25 00

BUS INTERURBAIN

Information clientèle : 04 50 26 35 35

EAU POTABLE / EAUX USÉES (THONON AGGLO)

141, rue des Entreprises - BP 16 - 74550 Perrignier
Tél. 04 50 72 40 26

**Une permanence est assurée 24/24 h
par un technicien qui en cas d'urgence peut être joint
au 06 86 46 06 28 ou au 04 50 72 03 81**

www.allinges.fr



Mairie Allinges

Directeur de la publication : François DEVILLE

Rédaction et comité rédactionnel : François DEVILLE, Gilles NEURAZ, Commission communication

Graphisme et Impression : Imprimerie Fillion - Allinges



ILLIWAP

Application gratuite et conviviale sur votre smartphone : Illiwap

Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone grâce à Illiwap !

Agenda des événements, actualités, alertes, cérémonies, annuaire associations et commerces, démarches administratives... À bientôt sur Illiwap !



MAIRIE

53, rue du Crêt Baron
74200 Allinges.

Tél. 04 50 71 21 18
accueil@allinges.fr
www.allinges.fr

Lundi, mercredi et vendredi
8 h 30-12 h/14 h-17 h
Mardi 8 h 30-12 h/15 h-17 h
Jeudi 8 h 30 - 12 h,
fermé l'après-midi

Chères Allingeoises, Chers Allingeois,

Nul besoin de trop développer les contextes géopolitiques nationaux et internationaux qui chaque jour bouleversent nos certitudes et perspectives d'avenir. La conjugaison de la guerre Ukraine-Russie et notre instabilité politique nationale avec, en corollaire, sa crise budgétaire que vous connaissez tous, impactent toutes les collectivités dont notre commune.

C'est dans ces difficiles périodes que nous devons faire preuve, encore plus, de résilience, d'agilité, d'innovation, d'être en capacité de réinterroger nos pratiques pour continuer d'avancer ; et ce, pour assurer un développement harmonieux de notre belle commune dans un environnement préservé tout en accompagnant la dynamique de nos acteurs économiques, agricoles et associatifs.

Après la mise en service, tant attendue en 2022, de la nouvelle école de l'Aérospatiale, qui a permis de rééquilibrer le développement de notre commune, nous avions un point noir depuis de trop nombreuses années à résoudre : la sécurisation du carrefour du Crêt Baron, dit « carrefour de la mort ».

C'est enfin fait depuis l'automne 2024, résolu avec un aménagement qui, au fil du temps, démontre toute sa pertinence et son efficacité.

Un aménagement structurant pour notre commune et notre territoire qui a permis aussi de sécuriser d'autres carrefours, celui de Chignens et de supprimer celui entre la rue du Moulin et la route de Marclaz.

Avec un coût inférieur à 50 000 € pour la commune (comprenant acquisitions foncières et réhabilitation de l'oratoire, pour lequel j'adresse un grand merci à Monsieur Joly), cet aménagement a vu le jour grâce aux portages financiers des travaux par le Département et Thonon Agglomération pour un total de 2,4 millions d'euros : qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

2024 a vu aussi le retour de la compétence petite enfance/jeunesse aux communes dans d'excellentes conditions, tant financières qu'opérationnelles.

Ce retour confère une égalité de niveau de compétences à l'échelle de Thonon Agglo et nous ouvre des perspectives d'amélioration et de développement des services rendus aux familles.

Malgré ce contexte morose et grâce à une gestion rigoureuse et un plan pluriannuel d'investissements adopté par l'ensemble des élus, nous allons en 2025 poursuivre les aménagements structurants de notre commune avec :

- La mise aux normes, la sécurisation et l'installation de pas moins de 16 arrêts de bus urbains et scolaires en lien avec le service mobilité de Thonon Agglomération ;
- Le déploiement, toujours avec Thonon Agglomération, sur l'ensemble de la commune de points d'apports volontaires d'ordures ménagères. À terme, d'ici quelques mois, il n'y aura plus de collectes « porte à porte », vous serez informés sous peu ;
- Les travaux d'aménagements dans la Maison de la Forêt, pour accueillir d'une manière plus digne et sécurisée, le club de vélo Team Allinges-Publier ;
- La restructuration des hangars municipaux pour les rendre plus fonctionnels et conformes à la réglementation pour notre équipe technique ;
- Enfin, gros dossier sur la mobilité avec les travaux d'aménagements de la section Place de l'Église en direction Noyer comprenant l'enfouissement des réseaux secs, la pose de trottoirs jusqu'au Val Saint François, le tout accompagné de nouveaux arrêts de bus sécurisés.

La démolition de la disgracieuse et insécurisante grange à l'entrée du chef-lieu témoigne des préludes de ces travaux qui seront lancés début juillet de cette année.

Pour autant, il reste encore beaucoup à faire, notamment en matière de voirie, d'équipements publics : nous y travaillons.

Cette revue municipale reflète le dynamisme d'Allinges, fruit de l'investissement de toutes les forces vives de notre commune, qu'elles en soient chaleureusement remerciées !

Bonne lecture.

François DEVILLE
Maire d'Allinges
Vice-Président à la transition écologique
de Thonon Agglomération

Nouveau radar

Le radar de nouvelle génération de type tourelle a été installé dans la descente de la départementale 903 avant le carrefour accidentogène du Crêt Baron, l'appareil d'une hauteur totale de 4 m dont son pied de 3 m, a été fixé sur une dalle de béton. D'une portée de 100 mètres, il peut photographier sans émettre de flash plus de 100 véhicules simultanément dans les deux sens de circulation distinguant camions, voitures, deux roues et autres engins roulants. Il est en mesure de détecter également de nombreuses autres infractions, telles le non-port de la ceinture de sécurité, le franchissement d'une ligne continue, le non-respect des distances de sécurité ou l'usage du téléphone au volant. À noter que la dégradation d'un radar expose son auteur à une amende de 75 000 € et jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Si le méfait est commis en groupe, chacun de ses membres risque jusqu'à sept ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende.

Démolition de la Grange à Polet

Les services techniques de la commune ont réalisé la démolition de la Grange à Polet qui représentait une véritable verrou et un danger pour la population.



Oratoire de la grange Allard

Lors des travaux d'aménagement des carrefours du Crêt Baron et de la rue du Moulin, les élargissements de voirie et les aménagements sécuritaires ont nécessité la suppression d'un muret de pierres sèches dans lequel était encastré l'oratoire de Chignens. Ce dernier a été construit en molasse, une roche tendre jadis très utilisée dans le Chablais dans la construction. De couleur verte à bleu gris, elle a la particularité de se dégrader surtout lorsqu'elle est recouverte de peintures ou d'enduits plus durs et moins perspirants qu'elle.

Le 18 avril 2023, l'édicule votif avait été démonté par Joachim Rodriguez et Anthony Berthet, membres des services techniques municipaux, sous la direction de Philippe Joly, retraité allingeois qui fut tailleur de pierre durant 40 ans. Celui-ci se proposa alors de le restaurer bénévolement mais à son rythme dans les hangars municipaux. Les acteurs de ce démontage

ont procédé à son remontage minutieux grâce à la précision de la taille et l'ajustement de ses éléments durant la dernière semaine d'octobre sur un socle en béton plein réalisé préalablement par Anthony et Joachim à l'arrière d'un large trottoir protégeant les piétons du trafic routier.



Terrain de Padel

Le club de Padel/Tennis d'Allinges s'est doté de 2 terrains de padel couverts afin de permettre à tous de jouer en toutes saisons.





Photo Samuel Pollari



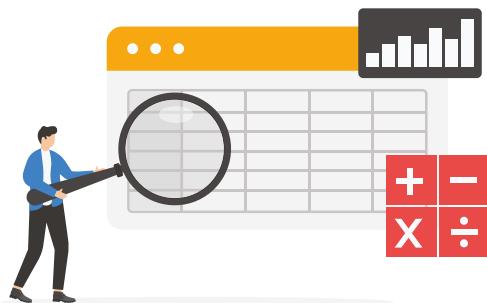
Chantier du Crêt Baron

Le chantier de sécurisation des carrefours accidentogènes du Crêt Baron et de Chignens est achevé. La circulation des véhicules y a été modifiée par la transformation de leur géométrie en T pour le premier et en double T avec une meilleure visibilité pour le second. Ils sont désormais opérationnels. La route communale du Moulin, élargie et dotée d'un trottoir, reçoit, via son tourne à gauche, le flux des véhicules de la D 903 en direction de Marclaz. Les haies de clôture des

propriétés impactées par l'opération ont fait place à des murets de pierres ou de béton. Le pont franchissant le Pamphiot a été réhabilité. Un arrêt et une aire de retournement des bus ainsi qu'un point d'apport volontaire des ordures ménagères y ont été créés. La section de la RD 33 délaissée a été terrassée. Elle accueillera 13 places de stationnement. La parcelle agricole qui hébergeait la plate-forme logistique du chantier a été remise en état.



Les finances de votre commune



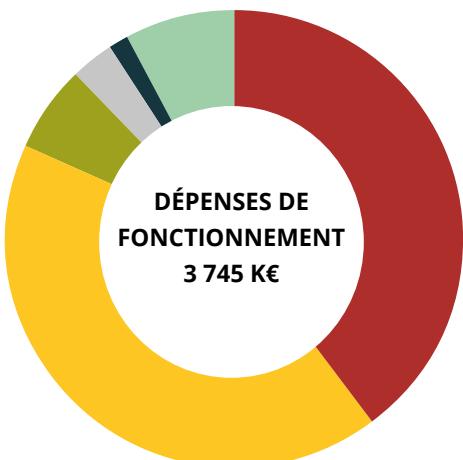
Retour sur les résultats 2023 : lors de la séance du 4 juin 2024, les membres du conseil municipal ont approuvé les comptes administratifs et de gestion de notre commune.

FONCTIONNEMENT

Pour rappel, la section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer son quotidien. Elle regroupe ainsi l'ensemble des dépenses et des recettes, nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de nos services communaux. Ainsi pour l'année 2023, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3 744 969 € et les recettes de fonctionnement à 4 588 045 €.

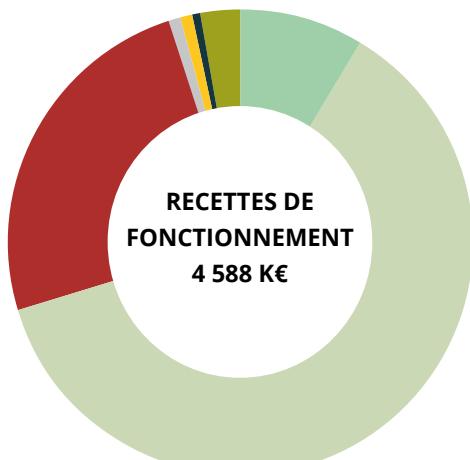
DÉPENSES 2023

■ Charges à caractère générale	1 488 k€
■ Charges de personnel.....	1 575 k€
■ Autres charges de gestion courante	229 k€
■ Charges financières.....	117 k€
■ Charges exceptionnelles	1k€
■ Atténuation de produits	45 k€
■ Opérations d'ordre	290k€
TOTAL	3 745 K€



RECETTES 2023

■ Produits des services	397 k€
■ Impôts et taxes	2 832 k€
■ Dotations et participations	1 133 k€
■ Autres produits de gestion courante	42 k€
■ Produits exceptionnels.....	32k€
■ Atténuations de charges	25 k€
■ Opérations d'ordre	127 k€
TOTAL	4 588 K€



INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe principalement en dépenses, le remboursement de la dette de la commune ainsi que les dépenses d'équipement de la collectivité. A noter que les collectivités financent leurs investissements grâce à 4 recettes principales : la capacité d'autofinancement, les subventions versées par l'État ou par d'autres collectivités telles que la région ou encore le département, les recettes fiscales avec le produit de la part communale de la taxe d'aménagement ainsi que le recours à l'emprunt. La commune n'a pas eu recours à l'emprunt sur l'exercice 2023 mais a dû ralentir ses dépenses d'investissements afin de permettre de résorber le déficit d'investissements 2022 et de retrouver des marges de manœuvre pour financer les projets à venir.

DÉPENSES 2023

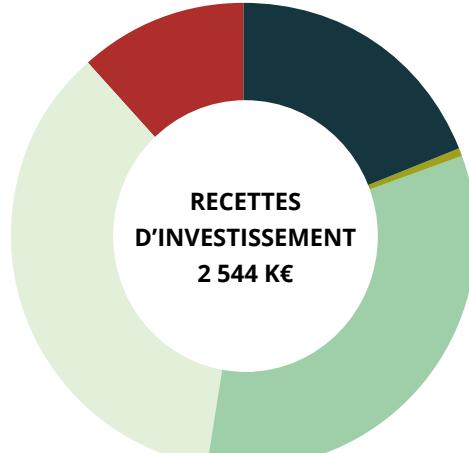
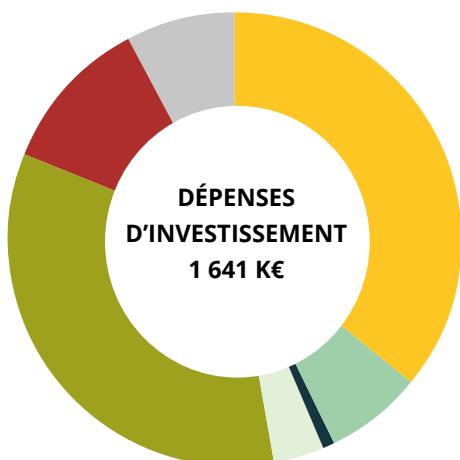
■ Emprunts et dettes assimilées.....	590 k€
■ Autres immobilisations financières	115 k€
■ Immobilisations incorporelles.....	15 k€
■ Subventions d'équipements versées	56 k€
■ Immobilisations corporelles	557 k€
■ Immobilisations en cours	181 k€
■ Opérations d'ordre	127 k€
TOTAL	1 641 K€

RECETTES 2023

■ Subventions d'investissements.....	485 k€
■ Immobilisations corporelles	13 k€
■ Dotations.....	839 k€
(dont 710 k€ FCTVA* et 129 K€ taxe aménagement)	
■ Excédents de fonctionnement capitalisés....	917 k€
■ Opérations d'ordre	290 k€

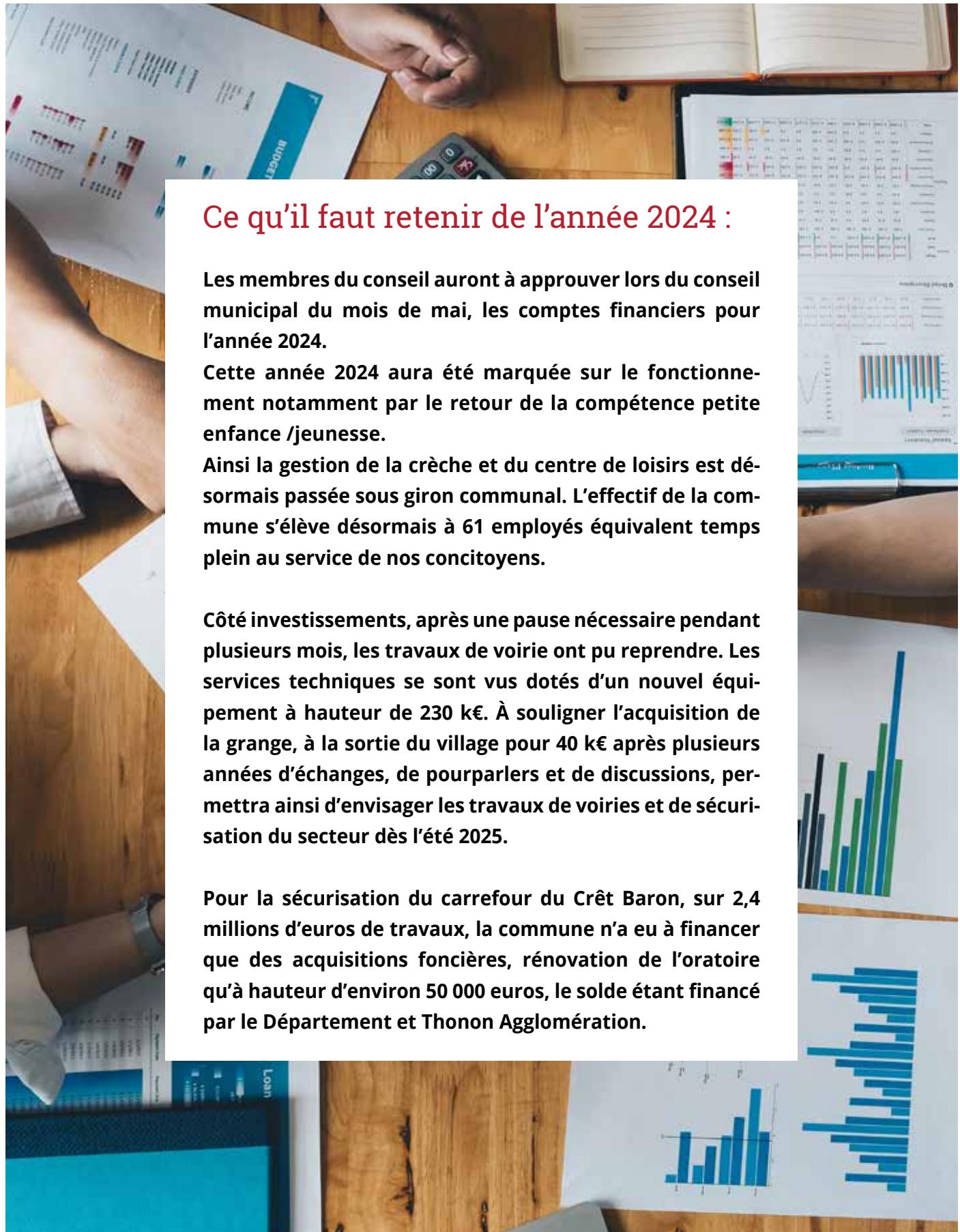
TOTAL

2 544 K€



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023 :

- Financement des actions de l'agenda 2030 avec la poursuite de la transformation de l'éclairage public, la mise en place de composteurs dans nos deux groupes scolaires et la poursuite du balisage du réseau pédestre : 75 600 €
- Solde des travaux de sécurisation de Noyer et la mise en conformité des arrêts de bus : 78 000 €
- Aménagement des espaces publics et bâtiments communaux : 134 000 €
- Dépenses de voirie : 57 k€
- Renforcement du réseau électrique pour 58 k€



Ce qu'il faut retenir de l'année 2024 :

Les membres du conseil auront à approuver lors du conseil municipal du mois de mai, les comptes financiers pour l'année 2024.

Cette année 2024 aura été marquée sur le fonctionnement notamment par le retour de la compétence petite enfance /jeunesse.

Ainsi la gestion de la crèche et du centre de loisirs est désormais passée sous giron communal. L'effectif de la commune s'élève désormais à 61 employés équivalent temps plein au service de nos concitoyens.

Côté investissements, après une pause nécessaire pendant plusieurs mois, les travaux de voirie ont pu reprendre. Les services techniques se sont vus dotés d'un nouvel équipement à hauteur de 230 k€. À souligner l'acquisition de la grange, à la sortie du village pour 40 k€ après plusieurs années d'échanges, de pourparlers et de discussions, permettra ainsi d'envisager les travaux de voiries et de sécurisation du secteur dès l'été 2025.

Pour la sécurisation du carrefour du Crêt Baron, sur 2,4 millions d'euros de travaux, la commune n'a eu à financer que des acquisitions foncières, rénovation de l'oratoire qu'à hauteur d'environ 50 000 euros, le solde étant financé par le Département et Thonon Agglomération.

BUDGET 2025 :

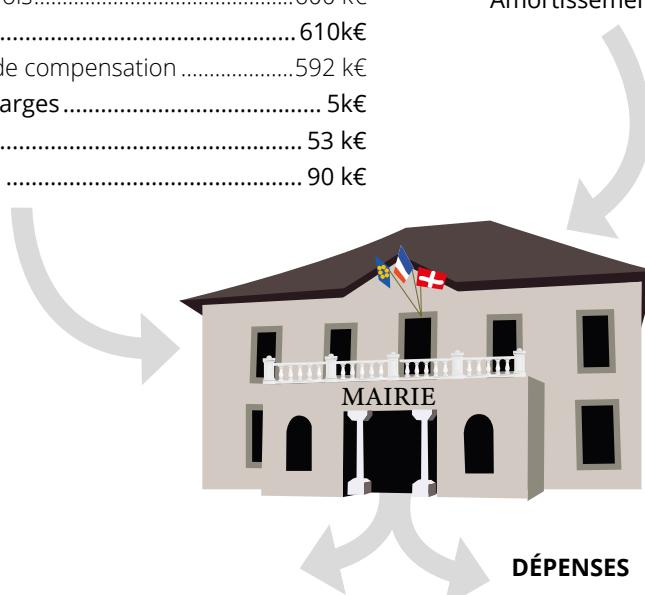
Après plus de quatre mois d'un marathon budgétaire inédit, le budget de l'Etat a été définitivement adopté par le Parlement. La loi de finances pour 2025 a été élaborée dans un contexte de déficit public élevé et de dette croissante. De nombreuses restrictions imposées aux collectivités entravent la capacité pour les collectivités locales de financer les services publics et de soutenir l'économie locale. Les finances locales sont obligatoirement à l'équilibre car les collectivités doivent respecter la « règle d'or » : elles ne peuvent pas voter de budget en déficit.



Fonctionnement 5 501 k€

RECETTES

Fiscalité locale.....	2 676 k€
Dont impôts directs locaux.....	2 470 k€
Produits des services.....	718 k€
Dotations et participations.....	1 349 k€
Dont dotations de l'état	370 k€
Dont fonds genevois.....	600 k€
Impôts et taxes.....	610k€
Dont attribution de compensation	592 k€
Atténuations de charges	5k€
Autres produits	53 k€
Opérations d'ordre	90 k€



DÉPENSES

Charges à caractère général.....	1 806 k€
Charges de personnel	2 597 k€
Charges de gestion	250k€
Dont subventions aux associations	80 k€
Dont subventions CCAS	25 k€
Atténuations de produits	136 k€
(Prélèvement de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains)	
Charges financières	112 k€
Opérations d'ordre	356 k€
Versement section investissement	244 k€

Investissement 2 980 k€

RECETTES

Versement de la section de fonctionnement ...	244 k€
Emprunts et dettes assimilées	2 180 k€
FCTVA.....	100 k€
Taxes aménagement	50 k€
Opérations d'ordre patrimoniales	50 k€
Amortissements.....	356k€

DÉPENSES

Remboursement capital de la dette	646 k€
Immobilisations financières	92 k€
Immobilisations incorporelles.....	79 k€
Immobilisations corporelles.....	602 k€
Immobilisations en cours	1 411 k€
Reversement taxe aménagement.....	10 k€
Opérations d'ordre	140 k€

FINANCES

Le budget primitif 2025 a été présenté et adopté par notre conseil municipal le mardi 4 mars 2025. Malgré l'effort demandé aux collectivités, notre commune va reprendre et poursuivre cette année ses investissements avec notamment :

- La sécurisation de la route de Noyer jusqu'à l'arrêt de bus Val Saint-François, travaux qui constituent l'investissement phare de cet exercice, avec 567 k€ budgétés ;
- La poursuite de l'aménagement et la sécurisation des arrêts de bus en lien avec Thonon Agglomération, pour 71 k€ ;
- L'aménagement et la mise aux normes des hangars communaux, 170 k€ sont consacrés à leur agrandissement ;
- L'aménagement de la Maison de la Forêt dont la commune s'est portée acquéreur en 2024 via un portage de l'Établissement Public Foncier avec un budget de l'ordre de 150 k€ ;
- La poursuite du financement des actions de l'Agenda 2030, notamment l'éclairage public, ainsi que des travaux de rénovation énergétique dans nos bâtiments communaux. 100 k€ sont ainsi consacrés au remplacement des menuiseries de l'école Joseph DESSAIX ;
- Châteaux des Allinges : la commune devrait être en mesure de lancer les différents appels d'offres cette année concernant la réhabilitation de Châteaux-Vieux et ce, en fonction des différentes aides et subventions que nous pourrons obtenir dans le cadre de la préservation du patrimoine ;
- À noter que la commune est toujours engagée à hauteur de 258 k€, depuis plus de 10 ans maintenant auprès de SNCF RÉSEAUX, concernant la participation financière communale sur la suppression du passage à niveaux de Mésinges.

Concernant les dépenses de fonctionnement, bien qu'en hausse en 2024, sous la double pression des mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires décidées par l'État et de l'augmentation du coût de l'énergie et des achats courants, la volonté municipale est inchangée. La maîtrise de ces dépenses de fonctionnement reste prioritaire, de manière à pouvoir continuer à dégager les marges de manœuvre nécessaires, pour non seulement accompagner le développement de notre commune mais également pour continuer l'aménagement des voiries afin d'assurer la sécurité de nos citoyens. À noter que la volonté municipale est également de maintenir à l'identique les subventions versées à nos associations. Il est important de préserver la vie associative, le monde associatif qui nous entoure, de par sa richesse et sa diversité, témoigne de la vitalité de notre commune.



PROJECTEUR SUR LA CULTURE



LES
JEUDIS
ELECTRO

CULTURE



Cabaret du rire

À l'initiative de Festiv'Allinges, la troupe bernolande des Bergers et Bergères en Folie associée au duo des Vamps chablaisiennes ont animé dimanche 20 octobre à la salle communale un cabaret du rire. Il y a réuni un peu plus de 300 spectateurs.

Cette parenthèse joyeuse et festive était dédiée à leur amie Geneviève atteinte de la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) plus connue comme maladie de Charcot. Cette pathologie à l'issue fatale se déclare entre 50 et 70 ans et reste sans traitement curatif à ce jour. La formation théâtrale souhaite soutenir la recherche pour soigner ce mal ainsi que l'association "La cordée des copains" qui épauler les personnes touchées. Elle envisage désormais une tournée dans les communes du Chablais pour y présenter son cabaret.



PATRIMOINE

Journées Européennes du patrimoine

L'Association de sauvegarde des châteaux des Allinges (ASCA) et le Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS), en partenariat avec la ville, ont organisé des événements gratuits lors des Journées du patrimoine les 21 et 22 septembre sur la colline des châteaux. Le tour des forteresses avec Bertrand Prieur, la présentation de la fresque millénaire de la chapelle par

Diego Cattaneo, l'exposition des maquettes des châteaux commentée par Chantal Daragon à la grange, l'interprétation de la fresque par Mélissa Losano et les 50 clichés de la flore du Chablais de James Gallet à la galerie de l'Art'illinoise ont drainé pas moins de 550 visiteurs, dont certains découvraient le site. L'adjointe Isabelle Dumas a assuré les repas des animateurs bénévoles.



La Chanson française à l'honneur

Le dimanche 1^{er} septembre, le Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS) a proposé à la Grange des châteaux, un concert intitulé "Voyage au cœur de la chanson française" en clôture de son cycle estival de spectacles. La chanteuse Anna Line, membre du CLALS, y était accompagnée des harmonicas de Harmo's Paradis, association d'harmonicistes amateurs.

James Gallet

Lors des JEP des samedi 21 et dimanche 22 septembre, le Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS) a ouvert sa galerie au public, en marge des animations proposées par l'Association de Sauvegarde des Châteaux des Allinges (ASCA) sur la colline.



Le photographe James Gallet, adhérent du CLALS, y a dévoilé une sélection de ses clichés sublimant la flore chablaisienne, illustrant ses nombreuses publications.

Dimanche soir, la municipalité, partenaire des manifestations organisées sur le site, a offert un verre de l'amitié aux visiteurs.



3 artistes chevronnées exposent à l'Art'Illingeoise

Un trio d'artistes du Cercle littéraire et artistique Léman Savoie a dévoilé au public un aperçu de son talent à la galerie de l'Art'Illingeoise.

Hélène Petit y a accroché 25 de ses huiles, pastels et encres représentant des natures mortes, des paysages nés de son imagination et des portraits de couples à la manière de Modigliani. Elle y a joint une collection de ses céramiques, un art qu'elle apprivoise depuis quatre ans, notamment à travers le raku, procédé nippon apportant des zébrures

aux œuvres après cuisson. Élisabeth Willimann, passionnée de musique, a apporté 11 grandes toiles et cinq plus modestes, immortalisant les guitaristes et chanteurs qu'elle affectionne : Ella Fitzgerald, Tina Turner, Jimmy Hendrix... Catherine Pizzimenti, fidèle du lieu depuis son ouverture, expose une sélection de ses dernières acryliques figuratives et abstraites sublimant la féerie du Léman, ainsi qu'un bestiaire d'animaux sauvages endémiques du Chablais.



Des artistes locaux mis à l'honneur
Dix peintres et un photographe ont répondu à l'invitation du Cercle littéraire artistique Léman Savoie, dont son président honoraire et fondateur Jean-Yves Masset.

Plusieurs dizaines d'œuvres, figuratives pour la plupart, ont investi les cimaises de la galerie, y constituant une exposition très colorée aux thèmes éclectiques. Elles ont été commises à l'aquarelle, aux pastels, à l'acrylique séchant rapidement ou à l'huile sur toile ou papier, moins pratique mais autorisant des modèles délicats, des dégradés et des reliefs, à l'instar de celles de Claudine Riehl.

Franck Mercier a représenté à l'acrylique son univers surréaliste et fantasque sur des plaques de bois. Les huit photos de Claude Ollivier immortalisent des fêtes et rites de Madagascar conjuguant avec talent, art et ethnographie.

Le CLALS dans tous ses états

La rituelle semaine du Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS) intitulée "Le CLALS dans tous ses états" s'est ouverte le vendredi 23 août à la galerie de l'Art'Illingeoise.

Elle s'est déclinée via une soirée "musique et poésie à la grange" le samedi et l'exposition de 18 artistes, peintres, céramistes et photographes ouverte au public jusqu'au 2 septembre.

Chacun d'eux y dévoile quatre de ses œuvres les plus récentes. Les toiles colorées exécutées au moyen de diverses techniques et les clichés en couleur ou noir et blanc immortalisent le Léman, ses paysages, sa faune et les sommets du Chablais ponctués de souvenirs de voyages. Les céramiques y matérialisent des bibelots et des figurines pittoresques dont des danseuses éthérees.





INÈS CHOUKI EN CONCERT

Le 17 août, la salle communale a accueilli un concert gratuit d'Inès Chouki, finaliste de la saison 5 de l'émission *The Voice Kids*. La première partie de soirée, était assurée par le groupe thononais K-O Tick Trio, qui a mis l'ambiance avec son rock nuances blues. L'événement, organisé par Festiv'Allinges, a été rendu possible par l'Allingeois Philippe Busquant qui a eu l'opportunité de faire venir dans le Chablais cette jeune chanteuse bordelaise de talent.



CONCERT

Succès confirmé pour l'Estivale 2024

La 4^e édition de l'Estivale, organisée par l'ensemble Capella Ripaillensis et l'association des Rencontres Baroques s'est close dimanche 11 août à la chapelle des châteaux. Les cinq soirées allingeoises (deux à la grange et trois à la chapelle) comme celle externalisée à Ripaille ont drainé une centaine de mélomanes environ par représentation. Le programme remettant à l'honneur par des concerts, les musiques profanes et sacrées européennes anciennes de l'époque médiévale au

XVII^e siècle a su y trouver son fidèle auditoire. La soprano Cindy Favre-Victoire y a à nouveau interprété avec brio une grande partie du répertoire chanté. « Le déroulement concomitant des Jeux olympiques de Paris nous a laissé craindre une désaffection du public mais il n'en a heureusement rien été. L'émotion communicative habituelle a bien encore été au rendez-vous dans l'atmosphère si particulière de ce lieu » confie David Mathieu Maurer, créateur de l'événement.

Concert de l'Esquisse

Le dimanche 18 août, à l'invitation du Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS), la grange des châteaux a accueilli l'Esquisse, un duo vocal et musical pop rock Chablaisien formé de Sonia Laden et Julien Morand.

Une lecture théâtralisée

Le samedi 31 août, la galerie l'Art'lingeoise a accueilli Françoise Sage et Annick Reigné (de la compagnie Le Carillon) pour une lecture théâtralisée autour de « *L'analphabète* » d'Agota Kristof. Dans ce récit autobiographique, l'autrice arrivée de Hongrie en Suisse en 1956, où elle a appris notre langue, y raconte toute sa vie en onze moments marquants.



La Compagnie du Graal

La Compagnie du Graal a présenté son tout nouveau spectacle « *Le Barbier de Séville* » sur le site des châteaux d'Allinges. Après une première représentation le dimanche 21 juillet, une autre était donnée le lundi 22 juillet. Ce spectacle est inspiré de la pièce de Beaumarchais et de l'opéra de Gioachino Rossini, chef-d'œuvre de l'opéra-bouffe italien.





ARTISTES DU CLALS

La galerie de l'Art'Illinoise a accueilli une cinquantaine d'œuvres très colorées réalisées par un quatuor féminin d'artistes : trois peintres adeptes de la technique de l'acrylique et une photographe, toutes membres du Cercle littéraire artistique Léman Savoie (CLALS).

Caroline de Metz y a accroché des toiles représentant des danseuses gracieuses au fil des saisons. Elles voisinent avec celles de la Lyonnaise Blandine Fleurent, exprimant avec elle en filigrane ses ressentis et sentiments conséquences d'événements marquant de sa vie. La production de la Genevoise Victoria Bayramova est plus éclectique avec des scènes croquées dans le tram, la magie des nuits de pleine lune, des reproductions florales ou des derviches tourneurs, clin d'œil à son Turkménistan natal. Enfin la Thononaise Chantal Degrave a immortalisé avec son appareil photo numérique des instants de beauté des ports lémaniques faisant la part belle aux jeux de lumière sur l'eau et aux canards.

Exposition du CLALS

Le mardi 11 juin, à leur galerie de l'Art'Illinoise sur la colline des châteaux, vingt artistes de l'atelier d'arts plastiques du Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie (CLALS) qui se déroule chaque jeudi après-midi dans une salle de l'Aérospatiale ont présenté les 80 œuvres qu'ils y ont réalisées dès septembre. « Nous nous entraînons, échangeons nos techniques picturales, savoir-faire et tout cela génère au sein de notre groupe une certaine émulation. Évelyne Gaël Galan notre animatrice réside désormais à Arcachon mais elle nous conseille encore. Nous avons cette année décliné notre création artistique autour de trois thèmes : les étals d'un marché, les arbres et l'océan » a expliqué le porte-parole du collectif Christian Ydéma qui a su judicieusement dissimuler dans les ramifications des arbres de ses toiles des personnages et autres animaux. Ils se révèlent au spectateur en fonction de son angle de vision.



Deux artistes du Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie ont investi jusqu'au 2 août les cimaises de l'Art'Illinoise avec leurs œuvres récentes qu'elles qualifient de singulières. Chacune d'elles en a accroché une trentaine pour une exposition intitulée "Par les chemins", invitant les visiteurs à les suivre dans leur monde fantasmagorique. Cassandra Wainhouse a marouflé des cartes routières de Haute-Savoie sur des supports puis, elle a imaginé dessus des paysages colorés qui s'y rapportent à l'aide de collages cousus de soie ou de feuilles d'or et de peinture acrylique. Stéphanie Crouail fait la part belle aux arbres source de vie.



Trois artistes du Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS) ont exposé leurs œuvres à la galerie de l'Art'Illinoise. La peintre Pascale Marnail y a accroché 20 grandes toiles d'une série intitulée "Abstraction de lumière". Elle y extériorise à l'acrylique, comme dans les pages d'un journal intime, via un festival de couleurs vives et de noir, son moi profond et ses émotions teintées de mystère. Le sculpteur Gérard Bondaz dévoile 14 sculptures léchées de métal avec leurs incrustations de pierres ou de bois, dignes d'une imagination de poète et faites d'assemblages soudés d'outils ou éléments de récupération. Le photographe Laurent Tamanini a accroché 40 de ses clichés grand format, dont 13 en noir et blanc. Ils immortalisent des instants de lumières, des ambiances, saisis à l'aube et au crépuscule dans des contrées sauvages du nord de l'Europe ou sur les sommets du Chablais et ses rencontres avec des bouquetins et chamois mis en confiance par ce chasseur d'images.



Elle les a matérialisés par de la broderie sur un tissu noir qu'elle a enrichie de motifs ciselés à l'acrylique ou de formes réalisées en papier mâché.

AG de l'ASCA

L'Association de Sauvegarde des Châteaux des Allinges (Asca) est présidée par Chantal Daragon. Les travaux conservatoires préconisés dès 2014 et estimés à 1,6 M€, devraient être mis en œuvre sur Château Vieux, par phases, en mars 2025. Ils débuteront sur son mur d'enceinte côté Hermones. Leur exécution nécessite des artisans spécialisés en maçonnerie médiévale introuvables dans notre département. Le bouclage financier reste cependant à finaliser avec les partenaires institutionnels : État, Département et Région.

Le maire François Deville explique : « Château Neuf qui reçoit le plus de visiteurs a bénéficié d'importants chantiers de sécurité et de conservation de ses vestiges. L'architecte du patrimoine Guy Desgrandchamps qui les a conduits est parti en retraite et nous n'en avions plus, nos appels à candidatures étant infructueux. Puis il y a eu la pandémie. Enfin, nous avons pu recruter Marie Peťey qui nous accompagne désormais. »



INTERVIEW

ALLINGES AUTREFOIS Jacqueline Béchevet

La troupe théâtrale d'Allinges Autrefois a joué tous les samedis du mois de juillet son spectacle intitulé : Allô à l'eau. Interview de Jacqueline Béchevet, sa présidente :

Combien êtes-vous dans votre association ?

« Nous comptons 42 bénévoles dont une vingtaine d'acteurs de 2 à plus de 70 ans. Des vacanciers viennent aussi nous aider. Toutes nos décisions sont prises d'un commun accord en toute convivialité. »

Quand a-t-elle été créée ?

« En 1992 dans le but de mettre sur pied un spectacle sons et lumières payant évoquant avec des acteurs en costumes d'époque la vie du village au fil des saisons dans les années 1900-1910. Nous animions la colline les vendredis et samedis soirs de juillet avec des danses et des chants. La grange y accueillait les spectacles, le bar et la petite restauration. En 1994 notre président est décédé et le maire d'alors m'a demandé d'assurer le relais. Les tarifs des prestations des sociétés assurant les tâches techniques, s'étant envolés, ils n'étaient plus dans nos moyens... »

Comment avez-vous continué ?

« J'ai eu l'idée d'écrire une pièce de théâtre en conservant le même thème. On l'a jouée en costume d'époque dans la grange qui a vite été déclarée par les autorités non conforme à recevoir autant de public. »

Comment votre association a-t-elle réagi ?

« Elle a rebondi en donnant ses spectacles gratuitement en plein air dans le champ derrière le prieuré. Nous y avons construit un chalet qui s'ouvre pour devenir le décor de fond de scène et installé le bar et la cuisine près de la galerie de l'Art'Illingeoise. Nous réalisons nos décors et possédons notre propre matériel. Le simple sandwich vendu contenant un diot est devenu un repas complet mais nous sommes maintenant malheureusement tributaires de la météo. »

Qui vous finance ?

« Le Département et la mairie (qui nous apporte l'aide logistique de ses services) nous subventionnent. La vente des consommables abonde notre trésorerie. Nous investissons surtout dans du matériel technique (sono, micros-cravates...). »

Écrivez-vous toujours les pièces ?

« Oui mais c'est un travail collectif de novembre à mars. D'avril à juin nous répétons et nous jouons les samedis de juillet. Depuis 1994, hormis pendant la pandémie, nous produisons chaque année un nouveau spectacle. C'est toujours une version chablaisienne de la comedia del arte s'adressant à un public férus de nos coutumes, des subtilités et des finesse de la langue savoyarde. Chaque comédien y a grossièrement le même nombre de répliques, il n'y a pas de vedette. »



ÉVÈNEMENT

3^e édition des Jeudis Électro sur le site des Châteaux

Jeudi 1^{er} août, les jeudis électro ont fait escale sur le site des châteaux pour la troisième année consécutive avec une soirée dédiée à la musique électronique. Cinq formations musicales étaient au programme.

I am Sparrow a ouvert la fête avec sa musique immersive invitant le public au ravissement. Puis, **Ronan Gravier**, explorateur de la scène électronique internationale, lui a succédé.

Submarine FM X Ocean Flounk a ensuite dévoilé son univers acoustique psychédélique et effréné.

À partir de 23 heures **Aohna** a invité ses auditeurs au voyage et au lâcher-prise.

Pour terminer cette superbe soirée, **Dyoxis** a mixé sa techno sans concession.

Fly Dance Circus a agrémenté de ses shows aériens, circassiens et gymniques les concerts.



Fête de la musique

Très belle fête de la musique le 21 juin sur les collines des Châteaux des Allinges. Aurore Ivic et son groupe ont animé cette belle soirée avec un public très nombreux.



Carnaval'linges

Samedi 23 mars l'édition 2024 de Carnaval'linges organisée par Festiv'Allinges a réuni 10 chars. Ils avaient été préparés durant des mois dans le secret des hangars par des bénévoles de diverses associations, inspirés majoritairement par l'univers ludique de l'enfance. Parti du stade de la Chavanne où battait le cœur de la fête, le corso a sillonné la commune en y marquant deux escales (Mâcheron et Mésinges), autour d'un verre de l'amitié offert par les villageois, avant de revenir à son point de départ via un tour de l'école du quartier accompagné de groupes à pied. Le convoi conjugua tous les ingrédients d'un moment convivial et festif réussi : une joie débridée, des pluies de confettis et des rires communicatifs baignés des décibels crachés par les sonos embarquées sur les chars. Ces derniers sont allés grossir le lendemain le défilé plus imposant de la Matagasse thononaise.



AG du CLALS

Samedi 18 février, Nicole Masset, 7^e présidente du Cercle littéraire artistique Léman Savoie (CLALS) a animé la 44^e assemblée générale de l'association, en présence du maire François Deville et d'une bonne moitié de ses 108 adhérents, dont une majorité d'Allingeois et de Thononais. Elle y était entourée de Jacqueline Féniex-Vacher, sa trésorière, et de Jean-Yves Masset, son mari, fondateur et président d'honneur.

La présidente a déroulé le bilan d'activité de la saison 2023, qui a suivi un calendrier désormais bien huilé qui sera reconduit en 2024. 12 expositions d'œuvres de dizaines d'artistes se sont succédé tous les dix jours à la galerie l'Art'llingeoise, y drainant un nombreux public, à l'instar des concerts, des rencontres musico-poétiques, des soirées contes et autres animations culturelles, tous proposés gratuitement sur le site des châteaux.

AG de la MJC

La MJC a tenu son Assemblée Générale annuelle sous la présidence de Jean-Michel Herpin à la salle communale en présence du maire François Deville et de la conseillère départementale Patricia Mahut.

La MJC a retrouvé un volume d'activité d'avant pandémie. Le nombre de cotisants y est en hausse (1 028). Ses manifestations ont contribué au renforcement du lien social de la commune qui l'héberge dans des locaux dont elle assume les charges.

L'offre de ses différents pôles (sport, bien-être, arts martiaux, danse, musique, langue arts et culture) s'inscrit dans une démarche sociale faisant la part belle à la jeunesse qui a été amplifiée. Pour sa prochaine saison dont elle prépare la plaquette, des chèques de 50 € seront offerts aux familles relevant du CCAS allingeois afin qu'elles puissent inscrire leurs enfants à des activités.

CADRE DE VIE

Signalétique des parcours patrimoniaux



Claudine Faudot, adjointe en charge de l'Agenda 30, qui sert de fil conducteur à l'action de la municipalité en matière de développement durable et de qualité de vie des Allingeois, a réuni le mardi 23 juillet, sur le site des châteaux, le groupe de projet de ce dispositif travaillant sur les chemins et sentiers.

L'objectif étant de voir où installer une signalétique pertinente sur les parcours patrimoniaux qui en font le tour et y conduisent.

Stéphane Barbieri, conseiller en aménagement touristique de la société Pic Bois et Diego Cattanéo guide patrimonial retraité, cheville ouvrière de l'association de sauvegarde des châteaux d'Allinges y ont apporté leur expertise. Le groupe en a profité pour plancher également sur un réaménagement du préau qui précède l'entrée de la chapelle du château Neuf.

Forum des associations

La 5^e édition du forum des associations allingeoises, organisée le dimanche 1^{er} septembre 2024 dans la matinée à la salle des fêtes par la mairie et la MJC, qui propose une soixantaine d'activités dont la moitié tenait un stand, a été très fréquentée. Le public a pu rencontrer les acteurs de ce riche tissu associatif avec ses offres culturelles, sportives ou artistiques intergénérationnelles et y faire son choix.



ENVIRONNEMENT

Nettoyage de printemps

La commune d'Allinges a organisé sa rituelle matinée de nettoyage et de ramassage des déchets sur le domaine public et aux abords de ses voiries, le samedi 6 avril de 9 heures à midi. Les membres des associations, élus et habitants soucieux du respect de l'environnement étaient invités à y participer, équipés d'une bonne paire de chaussures, de gants et d'un gilet fluorescent. Ce rendez-vous citoyen était suivi d'un apéritif offert par la municipalité à la salle de l'Aérospatiale.





Label Notre village terre d'avenir

Claudine Faudot, adjointe en charge de l'Agenda 30, et Christiane Dusapt, conseillère municipale, ont reçu le label "Notre village terre d'avenir" décerné aux communes engagées dans une démarche concrétisant des actions en faveur du développement durable. Il leur a été remis par trois sénatrices, responsables de ce dossier. Chaque récipiendaire a alors pu expliquer en cinq minutes la philosophie de l'engagement de sa municipalité, sa méthodologie et en détailler les réalisations les plus emblématiques.



RECYCLAGE

Remise des hôtels à insectes

Le samedi 8 juin, les nouveaux habitants de la commune et les familles des 47 Allingeois nés en 2023 ont été conviés à une cérémonie organisée à la salle de l'Aérospatiale. Elle y a été présidée par le maire François Deville assisté de membres de son conseil municipal dont quatre filles dans celui des jeunes (CMJ).

Les jeunes élus ont pris leur fonction très à cœur en accueillant d'un mot de bienvenue leurs hôtes et plus particulièrement les jeunes parents venus avec leurs bébés.

Ces derniers se sont vu remettre un hôtel à insectes gravé du prénom et de la date de naissance de leur nouveau-né. Il remplace désormais le traditionnel nichoir à mésanges offert depuis 2021 à chaque nourrisson. Cette initiative en faveur de la biodiversité a aussi une dimension sociale puisqu'ils ont été fabriqués par l'Établissement et service d'Aide par le travail de l'Apei de Vongy.





Tél. 04 50 31 25 00

www.thononagglo.fr

Qu'est-ce qu'un PLUi-HM ?

C'est un **document d'urbanisme de planification opérationnel et stratégique** qui définit le projet global pour le territoire intercommunal à l'horizon d'une dizaine d'années.

Il déterminera les droits d'occupation et d'utilisation du sol pour toute personne publique ou privée, sur les 25 communes de l'agglomération.

Il intégrera plus spécifiquement **deux volets stratégiques** pour l'aménagement du territoire de demain :

H pour **HABITAT**, avec un Programme Local de l'Habitat (PLH).



M pour **MOBILITÉ**, avec un Plan de Mobilité (PDM).

Pourquoi un PLUi-HM à 25 communes ?

Pour répondre aux enjeux d'aménagement et de développement durables de notre territoire à l'horizon 2035.

...En tenant compte des lois et des documents de portée supérieure tels que le SCOT du Chablais (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PCAET de Thonon Agglomération (Plan Climat Air Energie Territorial).

Un territoire attractif, dynamique, sous influence des territoires voisins



De nombreux défis à relever et à concilier qui dépassent les seules limites communales* :



- affirmer le territoire et l'action communautaire
- organiser et encadrer le développement en cohérence avec l'armature urbaine de l'agglomération
- assurer une offre de logements et d'hébergements en adéquation avec les besoins du territoire
- favoriser une mobilité plus durable et plus étroitement associée à l'urbanisation
- favoriser un développement économique et commercial utile au territoire
- penser l'agriculture de demain
- engager le territoire sur une trajectoire forte en matière environnementale, notamment en matière de transition énergétique

*premières intentions annoncées dans la délibération du Conseil Communautaire qui a lancé la procédure.

PLUi-HM

Engagée le 23 février 2021, la procédure d'élaboration du PLUi-HM arrive au terme de la phase réglementaire, durant laquelle ont été élaborés les documents qui régiront les constructions et aménagements sur le territoire.

Les choix retenus dans ces documents, dits « opposables », traduisent les orientations politiques du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), devant garantir un développement équilibré de l'Agglomération, entre attractivité et maîtrise de ses ressources, en particulier celle de l'eau. Le dossier du PLUi-HM a été arrêté au Conseil Communautaire du 10 février 2025, la commune d'Allinges devra alors donner un avis sur ce dossier ainsi que les personnes publiques associées (PPA). S'ensuivra l'enquête publique prévue au printemps 2025, où chacun pourra, sur la base du dossier du PLUi-HM arrêté rendu public, rencontrer la commission d'enquête, et émettre des observations.

Un projet coconstruit

Engagée le 23 février 2021 (par délibération du Conseil Communautaire de l'agglomération), l'élaboration du PLUi-HM s'inscrit dans une procédure très encadrée.

Par qui ?

- Cette procédure est pilotée par **Thonon Agglomération**, compétente en matière de documents d'urbanisme.
- L'agglomération est accompagnée par différents **bureaux d'études experts** dans les nombreuses thématiques à traiter par le PLUi.

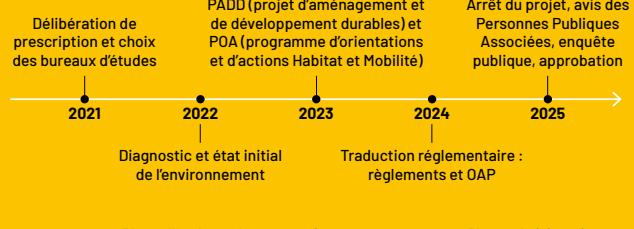


Avec qui ?

- En **COLLABORATION** avec **les 25 communes** du territoire.
- En **ASSOCIATION** avec **les partenaires institutionnels** (Etat, Région, Département, SIAC, chambres consulaires, territoires Imitrophes ...).
- En **CONCERTATION** avec **la population**, les associations et toute personne intéressée, ainsi qu'avec des instances citoyennes tel que le Conseil Local de Développement.

Les grandes étapes de l'élaboration du projet

(calendrier prévisionnel)



Une fois approuvé par le Conseil Communautaire de l'agglomération, le PLUi-HM se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur (PLUi du Bas-Chablais et PLU communaux).



Pour toute demande d'informations complémentaires, nous vous remercions de contacter directement les structures concernées à :

• creche@allinges.fr
(multi-accueil d'Allinges)
Tél. 04 50 26 42 24

• micro-creche@lyaud.fr
(micro-crèche du Lyaud)
Tél. 04 50 76 24 47

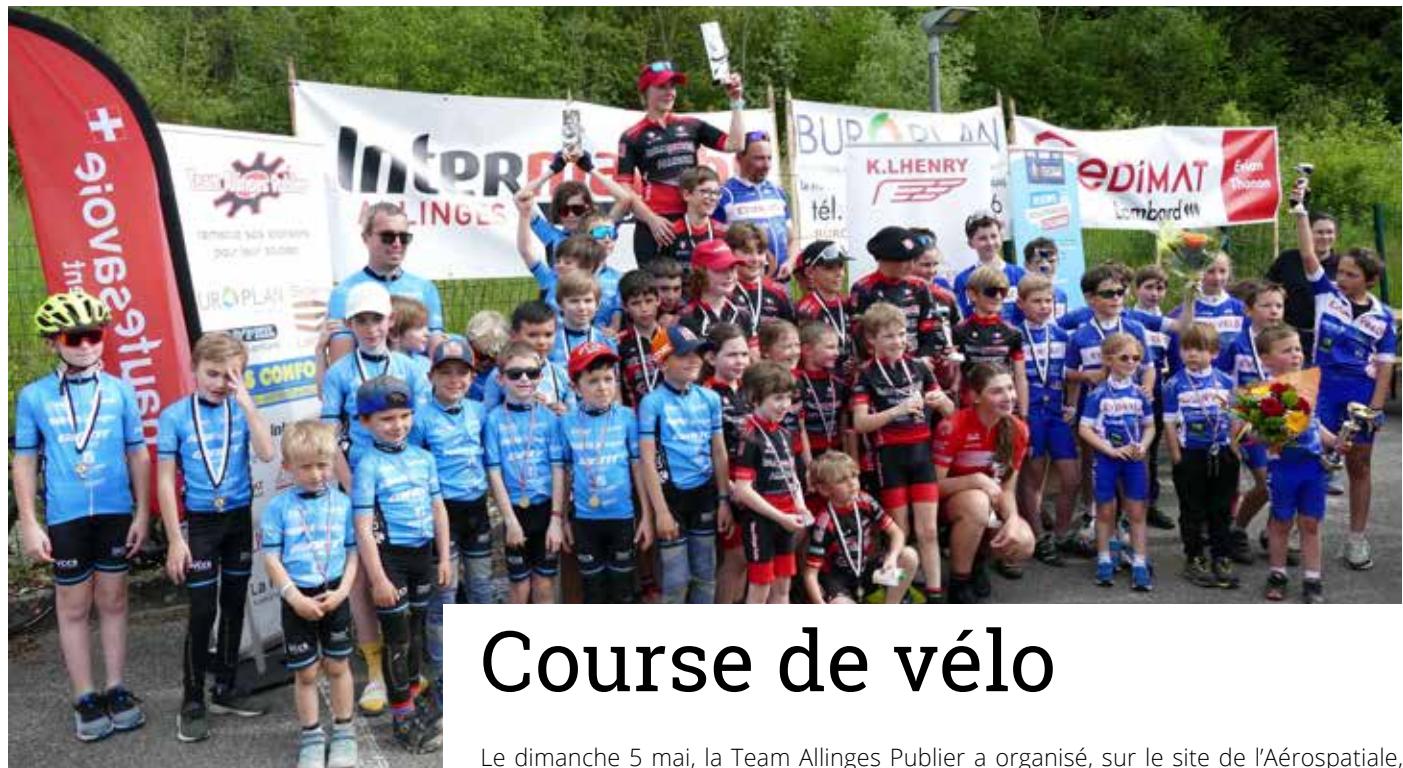
Crèche Les Lutins des Collines

Le multi-accueil à Allinges (40 berceaux) et la micro-crèche au Lyaud (10 berceaux) ont été restitués aux communes d'Allinges, Armoi, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Orcier et Perrignier depuis le 1^{er} août 2024.

Les communes d'Allinges et du Lyaud coordonnent mutuellement les structures situées sur leurs communes, à savoir : Allinges pour la crèche et Le Lyaud pour la micro-crèche.

À noter que les deux structures d'accueil de la petite enfance sont ouvertes en priorité aux familles résidant dans ces 7 communes.





Course de vélo

La Chablaisienne

La 17^e randonnée cyclotouriste de la Chablaisienne s'est élancée du stade de la Chavanne le dimanche 25 août dans la matinée. Pas moins de 240 cyclistes de tous niveaux, enfourchant pour leur plaisir des vélos classiques ou à assistance électrique (course, VTT, VTC, gravel, VAE et tandem) en sont partis par petits groupes de 7 h 30 à 10 h pour découvrir à leur rythme, sans chrono, ni classement, les paysages chablaisiens. Huit parcours balisés de dénivellation croissante et de distance allant de 11 à 100 km leur étaient proposés : quatre sur routes, trois sur des chemins réservés aux véttistes et un gravel plus sportif.



AG du vélo - Team Allinges Publier

Vendredi 11 octobre, à la salle communale, la Team Allinges Publier a tenu son Assemblée Générale sous la présidence de Frédéric Durand qui y débute enfant comme jeune coureur. « Cette saison cycliste sur routes ouvertes aux autres véhicules a été malheureusement entachée par de chutes de coureurs, d'incivilité des automobilistes et de crevasses provoquées par des punaises jetées intentionnellement sur la chaussée » a-t-il déploré appelant ses adhérents à la vigilance.

Puis, il a longuement remercié les membres de son bureau, les éducateurs, les parents, les enfants de l'école de vélo et tous les bénévoles pour cette année riche en résultats sportifs qui a permis à la team de se classer seconde du trophée départemental et de briller dans la dizaine de courses régionales. Juliette Barbereau (U19) qui a intégré le pôle espoir féminin de Chambéry au lycée Louis Armand s'est aussi particulièrement distinguée lors de différentes compétitions.

« Tout cela a été possible grâce au soutien de notre comité départemental et des communes d'Allinges et Publier qui nous apportent moyens matériels et financiers à l'instar du Conseil Départemental et de nos sponsors » a déclaré le président.



Coupe de France

Une D1 qui sort Thonon Evian en N3 : au cœur de l'immense exploit d'Allinges.

Thonon Évian Grand Genève FC (N3) partait favori dans le match de 3^e tour de Coupe de France qui l'opposait à la Société Sportive d'Allinges (D1) dans un derby chablaisien, et s'est finalement incliné contre tout attente (3-2).

Tournoi du football club

Le tournoi Christian-Rigard, organisé par le club de foot, la Société sportive Allinges, s'est déroulé le dimanche 19 mai sur les deux terrains de la Chavanne. Seize équipes en U11 et autant en U13 étaient présentes. Les équipes engagées venaient du Chablais, du Genevois, de la Savoie et de la Suisse voisine.

Les challenges ont été remis en jeu par les vainqueurs de la précédente édition, à savoir l'AS Saint-Étienne en U11 et le Groupe-ment olympique du Bas Chablais en U13.



Vétérans Allinges Champion de district

Les vétérans d'Allinges ont magnifiquement remporté le titre de champion de district.

Cette section créée cette année, avec une bande de copains et également beaucoup de talent, a su aller au bout de l'aventure.



Loto d'Halloween du club de foot

Le samedi 2 novembre, le club de football allingeois a organisé à la salle des fêtes son traditionnel Super loto d'Halloween, en dix-huit parties.

De nombreux lots étaient mis en jeu, dont un voyage à Minorque, un week-end de détente en couple à Aix-les-Bains, une nuitée avec un repas aux bulles des Mines d'or à Morzine, des bons d'achat, des appareils multimédias, des paniers garnis...



40 ans du tennis

Le samedi 21 septembre, l'Allinges Tennis Padel (ATP) a fêté ses 40 ans en présence de nombreux invités dont ses sponsors et des élus. La cérémonie d'anniversaire y a été ordonnancée dès 18 h 30 dans la halle par son président Nicolas Scheffer assisté de Vincent Dumont et Johan Mamessier, de l'équipe enseignante du club. Ils ont d'abord remercié les élus pour leur accompagnement financier dans leurs projets d'extension ainsi que les instances de la fédération de tennis.

En retracant l'histoire du tennis allingeois, ils ont exprimé toute leur gratitude à ceux qui ont contribué durant quatre décennies à faire grandir le petit club amateur créé par Claude Olivier et une poignée d'amis en 1984. Avec son club house et ses deux terrains, il avait alors été installé sur une parcelle forestière après son défrichage, ce qui serait évidemment impensable avec la législation actuelle.

Aujourd'hui avec ses deux terrains couverts, ses quatre terrains extérieurs éclairés pour y jouer plus longtemps quand les jours raccourcissent et ses deux pistes de padel couvertes, il compte 246 adhérents dont 136 jeunes et de nombreuses féminines. Ces derniers y sont formés par une école de tennis performante.



AG du tennis

L'Allinges Tennis Padel (ATP) a tenu son Assemblée Générale annuelle à son club house. La réunion a été animée par son président Nicolas Scheffer, qui a décidé de passer la main après cinq années à ce poste très chronophage lors de la prochaine réunion de son comité, dont il restera membre.

Avec 256 licenciés en octobre soit 21,2 % d'augmentation de l'effectif depuis octobre 2023, la saison tennisque s'annonce plutôt bien. Faut-il y voir un effet JO de Paris ? L'âge moyen des joueurs qui sont à 42,6 % allingeois est de 26,8 ans. 49 % sont mineurs et 67 % des féminines.

Les résultats sportifs des joueurs individuels comme ceux des 11 équipes évoluant dans le circuit des compétitions ont été au rendez-vous. L'équipe 1 vétéran des 35 ans a joué les barrages du championnat de France tandis que l'équipe première masculine s'est qualifiée pour le championnat de France N4. Julien Plot, Hugo Bron, Alexandre Anselme, Auden Anselme et Nathan Fiat ainsi que les coachs Vincent Dumont et Johan Mamessier sont les artisans de cet exploit du petit club rural et familial ayant pour ADN la convivialité.



Fête du tennis

La traditionnelle fête de l'école de tennis a rassemblé les jeunes et parents autour d'animations et d'un barbecue festif.



Allingeoise 2024

La 13^e édition de l'Allingeoise, course créée par le Lions Club Thonon Lac et Montagne, s'est déroulée le dimanche 2 juin avec l'aide de la mairie. L'évènement a fait carton plein malgré la pluie matinale avec 1 000 dossards attribués (250 pour la course longue de 19 km, autant pour la ronde des châteaux de 9 km et 500 pour la marche

des familles empruntant le même parcours que cette dernière).

1 200 repas ont été servis lors du déjeuner et l'intégralité des bénéfices générés par la manifestation a été distribuée à des organismes locaux de lutte contre le handicap chez l'enfant.

Activité foot freestyle



Une nouvelle activité au sein de la MJC d'Allinges : Foot Freestyle avec Mino Style

Le Foot Freestyle est un sport artistique et acrobatique avec un ballon qui se pratique seul.

Enfants 7-10 ans

MERCREDI 17h à 18h15

GRANDE SALLE COMMUNALE

+11 ans

MERCREDI 18h30 à 19h45

GRANDE SALLE COMMUNALE

AG du Club de foot



Le vendredi 30 août, le club de foot SSA a tenu, à son siège de la Chavanne, son Assemblée Générale sous la houlette de son nouveau président Carlos Barbosa et de son bureau. « *Notre travail a été récompensé puisque nous sommes désormais titulaires du label jeune Crédit*

Agricole niveau espoir, récompensant l'implication de nos équipes encadrantes et notre volonté à former les jeunes, en leur transmettant des valeurs fortes », a notamment annoncé le président dans son allocution.



ÉCONOMIE LOCALE

90 ans de la maison Buttay

L'entreprise Buttay, dont le siège social est à Thonon, existe depuis 1934. Samedi 15 juin, elle a fêté ses 90 ans et inauguré ses nouvelles caves à Mésinges.

La société a toujours affiné des fromages mais beaucoup plus aujourd'hui. Actuellement, c'est 93 % de son activité. En 2014, elle avait créé à cet effet un atelier d'affinage où les manipulations sont prodigues par des robots. Deux nouvelles caves ont été réalisées ainsi qu'une plate-forme logistique pour les exports, le tout achevé ce mois-ci. Une vingtaine de sortes de fromages soit près de 2 000 meules sont réparties sur l'ensemble des caves. Grâce à l'assistance des robots, il faut 4 h 30 pour les retourner, les saler et les frotter. Mais la présence humaine est toujours indispensable pour contrôler le vieillissement et l'affinage des fromages. C'est une attention au quotidien pour développer leurs saveurs respectives.

Concours de dessins

La commune et ses deux écoles ont respectivement été labellisées "Terre de Jeux 2024" et "Génération 2024" pour y encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des élèves. Dans ce cadre, la municipalité a organisé un concours de dessins et collages sur le thème des jeux olympiques et paralympiques. Tous les Allingeois étaient invités à y participer.

Un jury a récompensé les trois meilleurs artistes de chacune des quatre catégories d'âge (adultes et adolescents dès 12 ans, CM1 et CM2, CE1 et CE2, CP et maternelle).



Pèlerinage des châteaux

Le dimanche 15 septembre, le pèlerinage dans les pas de Saint-François-de-Sales a réuni sur la colline, pour l'office, pas moins de 300 pèlerins en provenance des 13 communes de la paroisse Notre-Dame des Hermones et de celle de Thonon. La messe y a été concélébrée par le père Jean-Yves Le Tué, provincial des Missionnaires Saint-François-de-Sales en résidence à Annecy. Il était assisté de diacres et de prêtres, dont le père Aneesh ordonné au Kerala en Inde en janvier et entre autres de Frère Louis Briquéz, 84 ans, gardien des lieux. Jean-Yves Le Tué a eu une pensée pour le père Lucien Gurliat et le diacre Albert Vautey, deux Allingeois fidèles de ce rendez-vous disparus depuis le précédent pèlerinage.



Gala de clôture de la MJC

Le samedi 15 juin, la MJC a organisé à la salle polyvalente communale son gala annuel de clôture de saison agrémenté d'un spectacle monté par ses adhérents.

Avec au programme, un aperçu du travail réalisé par les activités suivantes : cirque, zumba, gymnastique rythmique et enfants, éveil à la danse, flamenco, aïkido, percussions latines, anglais, capoeira et hip-hop. Un atelier de découverte de la poterie ouvert à tous a également animé tout l'après-midi à l'entrée de la salle.

VIE COMMUNALE

Réunion du hameau de Mésinges

Le vendredi 5 avril, le maire François Deville entouré de ses adjoints André Favier-Bosson et Jean-François Condevaux a réuni les habitants de Mésinges à la salle de l'Aérospatiale. Il a d'abord été question de la sécurité des enfants qui jouent dans la cour de l'ancienne école et la parcelle attenante de la donation Bétemps équipée de jeux par la municipalité. Elle y est compromise par les automobilistes toujours plus nombreux qui viennent s'y garer. « Cet espace a été sanctuarisé dans le PLUi pour lui garder sa vocation d'ouverture au public et nous procéderons aux aménagements nécessaires pour résoudre ce problème » a expliqué l'édile. Les incivilités constatées au point d'apport des déchets ont été aussi évoquées mais la solution relève plutôt du civisme.

Au fil des échanges, plusieurs autres sujets ont été abordés. Ainsi, les câbles encore aériens qui se multiplient depuis l'arrivée de la fibre dans un secteur du village seront enfouis à l'occasion d'un chantier d'ampleur non prévu pour l'instant.

Le passage en LED de l'éclairage public de cette partie la plus ancienne du réseau va cependant s'y concrétiser.



ÉVÈNEMENT

Marche Rose

La marche rose organisée dimanche 13 octobre sur le site du stade de foot par l'association Festiv'Allinges, la municipalité et des bénévoles en partenariat avec les Dragon Ladies a rassemblé 305 participants.

Un échauffement tonique et musical sous forme de chorégraphie destiné aux plus motivés a été d'abord assuré par Diolinda Bugnon, animatrice de l'activité zumba de la MJC, avant que le maire François Deville entouré de nombreux élus ne donne le départ des marcheurs pour effectuer une boucle de 6,7 km via des chemins forestiers. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes coachés par leur aînée, la conseillère municipale Mathilde Dal-Pan, chargée des écoles, avaient confectionné des bugnes et des brochettes de bonbons qu'ils vendaient au profit de la recherche contre le cancer du sein, au stand buvette et petite restauration qui proposait également des beignets de pommes de terre.

Hommage aux 3 maquisards

Le dimanche 10 mars, la municipalité d'Allinges, la section Les Allobroges de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP), les porte-drapeaux, des élus de l'agglomération, la députée Anne-Cécile Violland et le public ont rendu hommage à trois maquisards communistes morts pour la France, en 1944 : Édouard Berthet, fauché par les balles de la milice près de sa maison le 9 février, Frank Boujard, abattu le 9 mars, et René Troillet, fusillé le 26 février au Savoie Léman.





Jeux inclusifs à l'école Dessaix

L'inclusion des enfants porteurs de handicap est une cause défendue par le maire François Deville. Très sensibilisé au handicap, celui-ci a en effet participé à l'appel à projets du Fonds de dotation du Crédit Agricole des Savoie qui a récompensé 12 lauréats. Cette opération intitulée "Agir pour l'Avenir des Savoie", accompagne les porteurs de projets répondant à l'engagement sociétal et mutualiste de la banque régionale.

CMJ

Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal des enfants d'Allinges comprend 11 conseillers municipaux, cinq filles et six garçons, élus pour deux ans par leurs camarades de CM des deux écoles de la commune.

Le samedi 16 mars au matin, lors d'une cérémonie en mairie, le maire François Deville les a intronisés, ceints de leur écharpe tricolore et leur a remis le badge à arborer lors des manifestations. Ils se réuniront bimestriellement, et auront à concrétiser un projet municipal par an dans le cadre du budget qui leur sera alloué. Les conseillers municipaux Mathilde Dal Pan, Jérémie Dupuis, Frédéric Jacquet et Christophe Buttay les accompagneront durant leur mandature. Alistair Biollaz Lacroix, Mani Blesa, Romane Bonnabaud, Célia Clérino, Léa Demetrio, Thaïs Dubrana, Arthur Duchamp, Thibault Oudin, Guillaume Polliend, Lison Sonnerat et Timéo Tournier sont les élus de ce conseil municipal des jeunes.

Le projet qu'il est allé défendre avec succès devant le jury du concours visait l'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap durant le temps scolaire et périscolaire. Les 10 000 € qu'il a reçu serviront à équiper les cours de récréation de l'école Joseph-Dessaix de jeux pédagogiques adaptés à tous les élèves dont particulièrement ceux porteurs de handicap des deux classes UEMA et Ulis qu'elle accueille.



VIE COMMUNALE



Voyage des anciens

Départ d'Allinges en direction de La Biolle, aux portes d'Aix-les-Bains, pour les 83 personnes inscrites à la sortie des Aînés du 30 juin 2024.

Ils ont pu assister au déjeuner-spectacle "Welcome to Broadway" : plus d'une heure et demie de costumes, de performances de danse à l'énergie envoûtante et des chansons inoubliables grâce à une interprétation délirante, spectaculaire d'une talentueuse troupe de danseurs, danseuses.

Plumes, strass, claquettes, comédie et French cancan... Tout y était pour leur plus grand bonheur !

Les aînés qui vont avoir 75 ans dans l'année sont invités à se présenter/contacter la mairie afin de valider leur inscription pour les prochains évènements.

Colis de fin d'année pour les anciens

Traditionnelle distribution des colis de Noël aux anciens de la commune d'Allinges dans la salle communale le samedi 7 décembre.

Toute l'équipe du CCAS est présente pour remettre aux quelques 240 anciens un paquet avec des produits locaux.

Cette année encore, les élèves des 2 écoles d'Allinges ont réalisé des dessins pour chacun des bénéficiaires.

Un petit verre est également offert pour cette occasion.



Vide-greniers de la MJC

Le vide-greniers du 1^{er} mai 2024 a fait salle comble, tant en nombre d'étals de vendeurs que d'acheteurs, venus chiner des merveilles. Rendez-vous pour le prochain vide-greniers, le 1^{er} mai 2025 à la salle communale.



Cérémonie des Vœux du Maire

Le samedi 4 janvier, M. le Maire, François Deville a adressé à la population ses vœux pour l'année 2025 en présence des tous les nouveaux jeunes conseillers municipaux.

Il en a profité pour dresser le bilan de l'année 2024 et présenter les projets 2025 et a remercié les élus présents, son conseil municipal, les services de la mairie et le personnel communal.

Un buffet convivial attendait les personnes présentes à l'issue de la cérémonie.



Repas de fin d'année des anciens

avec la présence des jeunes du conseil municipal.

Traditionnel repas des anciens de la commune d'Allinges le dimanche 8 décembre dans la salle communale.

Toute l'équipe du CCAS avait mis les petits plats dans les grands pour préparer cette fête.

Un succulent repas, préparé par Ducret Traiteur leur était proposé avec une animation musicale tout au long de l'après-midi. Une belle surprise attendait les anciens avec la venue pour le dessert des jeunes de l'APEI Allinges et du conseil municipal des jeunes. Ceux-ci, qui avaient préparé les décos des tables lors de 2 ateliers communs ont pu échanger, chanter et danser avec les anciens pour le plus grand plaisir de tous.



Arbre de Noël de la MJC

Magnifique spectacle de fin d'année dans la salle communale d'Allinges.

La MJC d'Allinges a offert à ses jeunes adhérents un spectacle gratuit à l'occasion de l'arbre de Noël.

"Les Maladresses du Père Noël", présenté devant une salle comble, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Un goûter était ensuite offert à tous.





AUTISME

Exposition artistique sur l'Autisme

Depuis 2007, le 2 avril, est la Journée mondiale de l'autisme.
Elle vise à informer le public sur ce trouble et à promouvoir l'inclusion dans la société des personnes qui en souffrent.

Le groupe scolaire Joseph Dessaix possède une classe Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) scolarisant des enfants autistes de 3 à 6 ans encadrés par une équipe spécialisée et une section Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) recevant des élèves en situation de handicap.

Le mardi 2 avril, professeurs et écoliers étaient vêtus de bleu, couleur apaisante, fétiche des autistes et symbolisant la cause.

Les 289 élèves en question ont aussi monté une exposition de dessins monochromes bleus occupant 12 grilles à découvrir dans une des cours. D'autres activités pédagogiques ont été organisées jusqu'au vendredi en maternelle.

2 AG des 2 APE

Le 13 septembre, l'association des parents d'élèves (APE) commune aux deux groupes scolaires, présidée par Christelle Gauthier, a tenu son ultime Assemblée Générale sous ce format à la salle communale d'Allinges. Le rapport moral de la présidente a déroulé les neuf ventes ou événements festifs organisés par son équipe durant la précédente année scolaire. Ils ont permis d'abonder les projets, activités ou achats de matériel pour les écoliers à hauteur de 16 286 €. L'exercice comptable affiche un solde positif de 5 474 euros. Quatre membres ont quitté le comité et trois y sont entrés.



Cérémonies



8 MAI

La cérémonie du 8 mai 2024 a eu lieu devant le monument aux morts de la commune d'Allinges.

Aurélie Lacroix a superbement coordonné les moments d'émotion, de convivialité et de patriotisme de cette matinée.

En présence de M. le maire et adjoints, de nombreux élus, des porte-drapeaux, du conseil municipal des jeunes, de la fanfare "La Brise du Léman" et bien entendu des citoyens Allingeois.

Plus de 70 élèves de l'école Joseph Dessaix et leurs enseignants, accompagnés par la cheffe de chorale ont entonné 3 chants et lu des textes.

11 NOVEMBRE

Très belle cérémonie du 11 novembre, sous la conduite d'Aurélie Lacroix, en présence de nombreux élus, enfants, citoyens Allingeois et « la Brise du Léman ». Les enfants de l'école Joseph Dessaix ont lu des textes et chanté des chansons.





Séjour à Paris

Les 60 élèves de CM2, leurs enseignants et accompagnateurs des écoles Joseph-Dessaix et Aérospatiale d'Allinges étaient à Paris du 11 au 14 mars, pour découvrir la capitale et ses institutions. Ce voyage pédagogique citoyen a été financé par la municipalité. Les enfants ont été accueillis au Palais Bourbon par Anne-Cécile Violland, députée de la circonscription.

Ils ont découvert le Palais du Luxembourg et ont observé les principaux monuments de la capitale depuis un bateau-mouche, puis visité l'opéra Garnier et l'Arc de Triomphe, où ils ont assisté au ravivage de la flamme du soldat inconnu.

Les enfants ont enfin partagé un pique-nique au pied de la tour Eiffel sur le champ de Mars.



Remise des diplômes “Veilleurs de mémoire” aux élèves de l'école Joseph Dessaix

Très belle remise de diplômes aux « petits veilleurs de mémoire » lundi 1^{er} juillet 2024 dans la cour de l'école Joseph Dessaix.

Aurélie Lacroix, présidente de la section Les Allobroges de la FNDIRP accompagnée de deux fidèles porte-drapeaux avait organisé cette magnifique cérémonie qui récompensait les élèves de l'école Joseph Dessaix présents à la cérémonie du 8 mai 2024.



Jeux Olympiques et Paralympiques

En cette année de jeux olympiques et paralympiques, les directrices avaient organisé une matinée de sport sur 14 ateliers et 350 enfants avec la participation des associations sportives des clubs de foot et de tennis. Chaque enfant est reparti avec une médaille en souvenir de cette belle journée.



Kermesse de l'école Aérospatiale

L'APE a organisé une magnifique Kermesse de fin d'année sur le site de l'école de l'Aérospatiale avec un spectacle et de nombreuses animations.



Fête de fin d'année de l'école Joseph Dessaix

Très belle fête de fin d'année de l'école Joseph Dessaix dans la salle communale, avec la présence des parents venus applaudir leurs enfants.

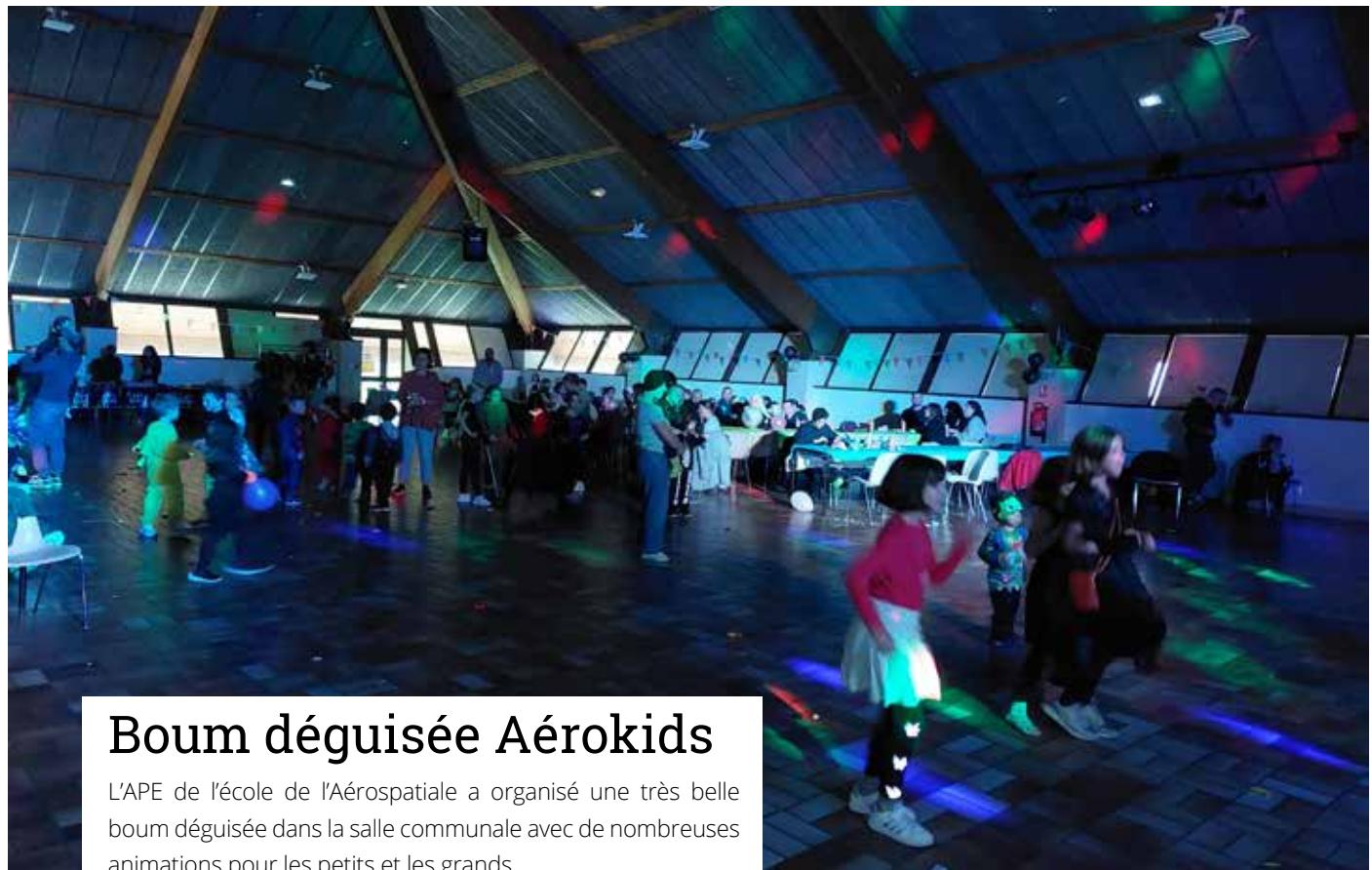


Visite des parlementaires dans les écoles

Les élèves de CM2 des écoles Joseph Dessaix et de l'Aérospatiale ont accueilli dans leurs classes Mme la députée Anne-Cécile Violland et M. le sénateur Cyril Pellevat pour des échanges très constructifs.

Les enfants ont pu poser de nombreuses questions auxquelles les parlementaires se sont fait une joie de répondre.





Boum déguisée Aérokids

L'APE de l'école de l'Aérospatiale a organisé une très belle boum déguisée dans la salle communale avec de nombreuses animations pour les petits et les grands.

Exposition bois flotté



Les élèves de l'école Joseph Dessaix ont réalisé de magnifiques œuvres en bois flottés sur le thème des masques. Ceux-ci ont été exposés à Évian puis sur les grilles extérieures de l'école. Cette exposition s'est faite en collaboration avec le Théâtre de la Toupine à Évian.

Fête de fin d'année



La fête pour les classes maternelles s'est déroulée le vendredi soir dans la cour de l'école et dans la salle communale le samedi matin pour les classes élémentaires, suivie de la kermesse à l'école de l'Aérospatiale le samedi après-midi.



Mutuelle régionale

Dans le but de préserver le pouvoir d'achat, de renforcer la solidarité et d'améliorer l'accès aux soins, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec ses Partenaires, propose aux citoyens une couverture santé adaptée à leurs besoins et à des prix compétitifs. Le dispositif mis en place vise à garantir, sur le long terme, un tarif avantageux pour les souscripteurs, en limitant l'évolution des prix à une augmentation annuelle modérée. Ceci devrait permettre de maintenir des tarifs préférentiels et de positionner l'offre parmi les plus compétitives de la région.

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la commune, accompagne l'accès du dispositif « Mutuelle Régionale » à destination de tous ses habitants et/ou toute personne exerçant une activité professionnelle au sein de la commune. Radiance Mutuelle (Groupe Malakoff Humanis), dont l'offre a été jugée conforme aux attentes de la Région, devient ainsi un des Partenaires de la Région, et ce notamment par le biais d'une convention de partenariat avec la commune d'Allinges et de la Région Rhône Alpes.

Renseignements : www.radiance.fr

Radiance Mutuelle - 8. av Gén de Gaulle, 74200 Thonon-les-Bains

Tél. 04 50 71 43 05

Centre de loisirs intercommunal

La commune d'ALLINGES, en conventionnement avec les 6 autres communes suivantes : ARMOY, CERVENS, DRAILLANT, LE LYAUD, ORCIER et PERRIGNIER a repris la compétence « centre de loisirs » depuis le 1^{er} juillet 2024.

L'organisation et la gestion de ce Centre de loisirs Intercommunal est confiée à Léo Lagrange Centre Est dans le cadre d'un marché public de services. La structure accueille les enfants de 3 ans à 11 ans chaque mercredi et durant les vacances scolaires.

Parenthèses ludiques

L'association des Parenthèses Ludiques accueille tous les 2^e vendredis du mois entre 30 et 50 personnes pour leurs soirées jeux. Au programme : jeux de stratégie et d'adresse, jeux de figurines, de société ou encore jeux de rôle, le tout dans un esprit de partage et de convivialité.

Ces soirées sont animées par des bénévoles passionnés. Madame Détruit, la présidente de l'association, décrit ces moments comme « *des soirées permettant la mise en avant des bienfaits éducatifs du jeu, tant sur le plan cognitif que social. En favorisant la coopération, la réflexion stratégique et la gestion des émotions, ces activités participent activement au développement personnel des enfants comme des adultes.* »

Rendez-vous tous les 2^e vendredis du mois à la Salle Aéronautique, 203, route de Commelinges.



Centre de loisirs intercommunal

Chemin des Marmousets - 74200 Allinges

Tél. 07 63 84 96 52

animation-thononagglo@leolagrange.org

Horaires de permanence secrétariat :

Hors vacances scolaires

Les lundi et mardi : 9h à 12h40

Le mercredi : 8h à 18h30



Allinges – ville ambassadrice du don d'organes

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisé chaque année reste insuffisant.

Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. C'est pourquoi nous devons donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique, afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que

leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, vous contribuez à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen la plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés.

En devenant Ville ambassadrice du don d'organes, Allinges souhaite participer à un mouvement solidaire national, qui per-

met de sauver des milliers de vies chaque année.

Pour atteindre ces objectifs, la commune d'Allinges se propose donc de devenir «Ville ambassadrice du don d'organes» avec le soutien du Collectif Greffes+ en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes », et en les tenant toujours visibles.

PCS Plan Communal de Sauvegarde Une commune avertie en vaut deux !

S'il est vrai qu'aucune commune n'est à l'abri du risque (et l'actualité tend à nous le rappeler régulièrement) il est aussi exact qu'une commune avertie en vaut deux !

C'est pourquoi la Commune d'Allinges, conformément à l'article 13 de la Loi n°2004-811 du 13 août 2004 de Modernisation de la Sécurité civile, travaille à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le Plan Communal de Sauvegarde offre une réponse de proximité à la gestion des risques, en prenant en compte le contexte propre à la commune d'Allinges, en accompagnant les populations et en coordonnant les acteurs de la Sécurité civile.

Il constitue, autour du Maire et de son équipe, le maillon local d'organisation des secours, outil pratique et consultable par tous à la Mairie.

**Pour tout renseignement,
contactez la mairie :**
accueil@allinges.fr - 04 50 71 21 18



Le Plan Communal de Sauvegarde :

- Recense les différents risques,
- Présente les systèmes d'alerte et dispositifs de crise,
- Identifie les différents acteurs des secours,
- Fixe le rôle et les missions de chacun,
- Dresse l'inventaire des moyens disponibles, etc.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

FERMÉ SEYNAVE Flavie	4 janvier
CALLENDRIER Léon	9 janvier
BONNET LEMERY Thaïs	5 février
LECOEUR Zoé	11 février
TAVARES Nelya	21 février
DIOP PERDRIZET Manoës	29 février
RAGUIN César	21 mars
BONDAZ Henri	26 mars
BOCHEUX Aaron	1 ^{er} avril
REBOURG Alia	15 avril
DORNON Mauve	15 avril
PERRUCHE Lou	31 mai
FRANCHI Alessio	3 juin
LACROIX Alba	3 juin
KARABULUT Ahmet	19 juin
BENHOUNETTE Yacine	21 juin
DE ALEMEIDA FERNANDES Emilio	9 juillet
DOUAFLIA Anna	15 juillet
LO IACONO Evan	23 juillet
ERTEKIN Serra	1 ^{er} août
LABROSSE Léonie	23 août
BORNARD Léonie	25 août
HUC Zélie	27 août
HALLEMANS Aaron	12 septembre
GENOUD-PRACHEX Emma	19 septembre
GHELFİ Sandro	23 septembre
VUAGNOUX Louise	22 septembre
DAMNON MORICE Eliana	27 septembre
FONTANEL Evan	30 septembre
TURCAN Jules	5 octobre
PISTONE CHATEAU Chiara	24 octobre
ERTEKIN Meva	25 octobre
GROPPI Éléna	7 novembre
DESUZINGE Iris	4 décembre
DE JESUS Iris	15 décembre



BAPTÊMES CIVILS

LEYRAT MASSON Malonn	11 mai
WOESTELANDT Olivia	24 août
BOUVIER Romy	24 août
BERCOVICI Cléa	14 septembre
COULOMB BEAUDOUIN Mia	23 novembre

SINCÈRES CONDOLÉANCES

MOREL Pierre	86 ans
ORTOLLAND Gérard	66 ans
SAILLET Lina	92 ans
CHERY Jean-Pierre	83 ans
MERCIER-GALLAY Marie-Thérèse	91 ans
POLLIEND Michel	79 ans
BELOIN Maryse	87 ans
VAUTEY Albert	63 ans
POSHO Simone	81 ans
LORENZO Tiberio	78 ans
PIOVESAN Gisèle	82 ans
VUAGNOUX René	85 ans
STAMPONE Silvia	57 ans
MARTIN André	93 ans
PONTHET Christiane	80 ans
DONCHE Chantal	79 ans
GIRARD Jean-Pierre	84 ans
GENOUD Jean-Pierre	78 ans
CHEVALLAY Eric	62 ans
ROUSSELLE Jocelyne	82 ans
BENARROUDJ Chabane	83 ans
HEÏSSAT Gérard	72 ans
MICHAUD Isabelle	63 ans
LAUSENAZ-GRIS Gérard	83 ans
HO Dac Tuong	85 ans
BOSSUS Jean	72 ans
BERCHET Marguerite	99 ans
ROCH Jean	77 ans
FRÉCHET Jean-Claude	77 ans



FÉLICITATIONS À

DEGOUTTE Grégoire et BERNARD Marie	19 janvier
BENED Delphine et MOUDURIER Arnaud	17 février
LAMARQUE Laurent et ECHARD Chrystelle	11 mai
MASSON Guenahelle et LEYRAT Maxime	11 mai
AMORE Mathieu et WACQUEZ Charlotte	18 mai
CHAINTRON Lucas et BRIDIERS Elodie	1 ^{er} juin
BOLLE Adrien et BITTMANN Charline	29 juin
MÉNAND Alan et MICHOUX Deborah	6 juillet
PITRE Anne-Christie et PINTO Anthony	20 juillet
FLEZ Philippe et BRON Karine	3 août
GROPPI Alain et SCOTTO Catherine	31 août
BOURGES Ariane et TRILHE Thibault	6 septembre
MAILLE Guillaume et OUERGHI Nozha	21 septembre
ERBAS Ibrahim et DOGAN Turkan	30 novembre



MIEUX-VIVRE ENSEMBLE

DÉCHETS

Points d'Apport Volontaire

En ce début d'année 2025, de janvier à avril, le service « Prévention et gestion des déchets » de Thonon Agglomération déploie sur toute la commune de nouveaux Points d'Apport Volontaire comprenant :

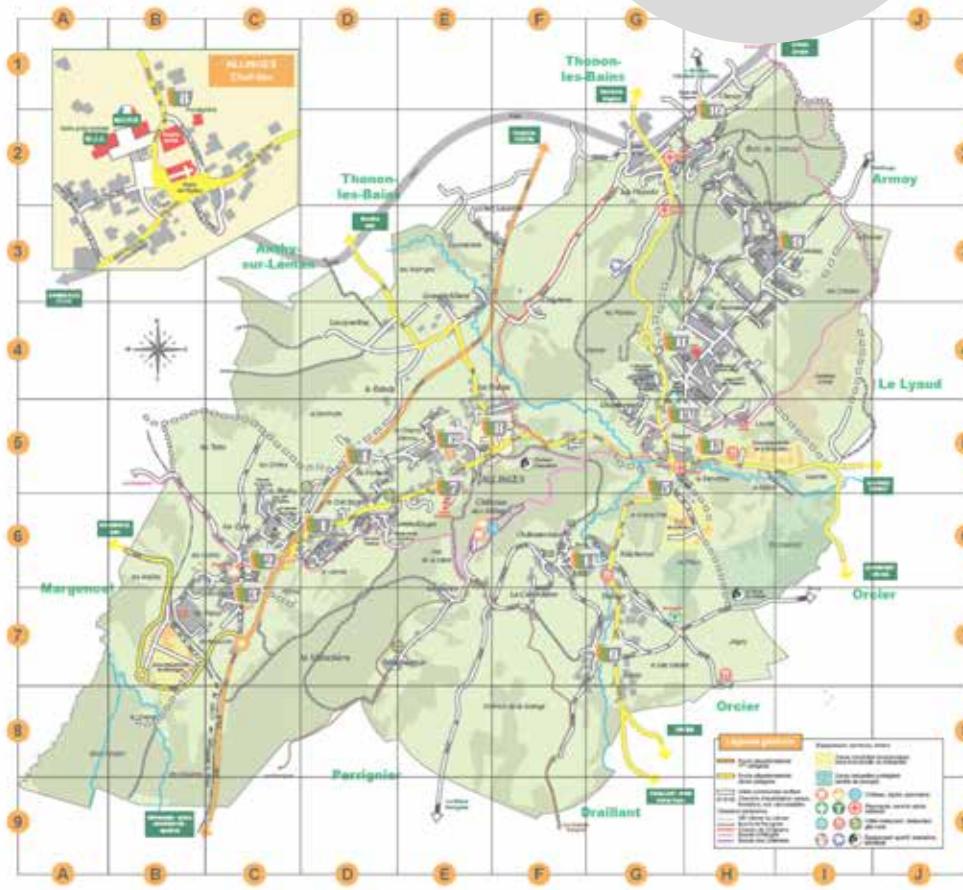
- Des conteneurs à emballages, à verre et à carton
 - Des conteneurs à ordures ménagères

Ces derniers seront utilisables lorsque la collecte en porte-à-porte du jeudi sera supprimée, comme sur les autres communes de l'Agglomération.



LISTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- 1. ROUTE DE VALÉRIE
 - 2. RUE DE LA CHAPELLE
 - 3. RUE DU CERCLE BÉTEMPS
 - 4. RUE DU CHAMP MENOU
 - 5. AVENUE DES 3 COLS, PARKING RAMALHO
 - 6. AVENUE DES 3 COLS
 - 7. ÉCOLE AÉROSPATIALE
 - 8. RUE DU PRESBYTÈRE
 - 9. ALLÉE DES SORBIERS
 - 10. AVENUE ST FRANÇOIS DE SALES
 - 11. RUE DU STADE
 - 12. RUE DU CHAMP MENOU, CIMETIÈRE
 - 13. AVENUE DE LONNAZ
 - 14. CHÂTEAUVIEUX
 - 15. ROUTE DES BLAVES, INTERMARCHÉ



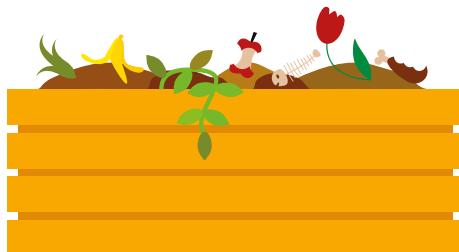
Afin que ces points d'apport volontaire restent propres et en bon état, nous demandons aux usagers de respecter le tri des déchets :



Pensez au compost !

Concernant les ordures ménagères, les déchets alimentaires non carnés vont au compost, afin de faire diminuer le volume des sacs d'ordures ménagères.

> **Procurez-vous un composteur auprès de Thonon Agglomération, plusieurs modèles sont disponibles ainsi que des ateliers compostage.**



Broyage des végétaux

Pensez au service gratuit de broyage à domicile, proposé par Thonon Agglomération !

Taille des haies

Pensez à tailler vos haies, situées en bordure du domaine public et à l'aplomb des limites séparatives (hauteur maximale : 2 mètres). Ce geste est indispensable pour la sécurité des piétons et la visibilité des automobilistes.



MATINÉE DE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Printemps des Coquelicots



Le nettoyage de la commune aura lieu

le samedi 12 avril à partir de 9 heures :
soyez au rendez-vous !

INCIVILITÉS



Déjections animales

Ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique constitue une infraction. Pensez aux enfants et aux promeneurs, ne laissez pas les déjections de vos animaux sur la voie publique !



Mégots de cigarettes

Un mégot écrasé au sol mettra des décennies à disparaître... Pensez à vous munir d'un petit cendrier de poche lors de vos promenades !



Vitesse

La vitesse au sein de nos communes est réglementée afin de préserver la sécurité et la tranquillité des riverains. Merci de lever le pied !

TRIBUNES POLITIQUES

Pour couper court à toutes rumeurs concernant notre « abstention » sur les sujets clivants :

- du terrain synthétique du stade de foot
- cautionnement par la commune de la couverture du terrain de padel.

Pour le premier point, nous avons émis le fait de la baisse des dotations de l'Etat aux communes, aux départements et aux régions. (Nous sommes-nous trompés ?) Devrions-nous supporter une dette de plus d'un million d'euros par une augmentation de la taxe foncière ?

Pour le second, est-ce à la commune de se porter caution auprès d'un organisme bancaire afin de couvrir un terrain de padel dont les travaux ont été effectués par nos employés communaux à hauteur de plus ou moins 60 000 € ?

D'autres associations ne seraient elles pas en droit de demander une compensation ?

Carnaval ou le grand n'importe quoi

Nos politiques auraient-ils plus d'humour que certains de nos élus et habitants ?

(On pourrait le penser).

Notre liberté d'expression et de déplacement seraient-elles en danger ?
(Nous y avons été confrontés) Le carnaval devrait-il être supprimé ?

Pouvoir d'achat

Mutuelle communale : nous y avons pensé et lancé, mais faute de suffisamment de

réponses, nous avons dû y renoncer. Mais notre ancien président de Région Laurent Vauquiez l'a relancé au niveau régional. Aura-t-il plus de chance ?

Centre bourg ou chef-lieu

Nous souhaitions redynamiser notre chef-lieu en implantant un four à pain, qui aurait pu être un lieu de rencontre. Bonne nouvelle, nous avons un four à pizza sous son emballage, positionné à l'entrée de la mairie.

Nous voyons mal nos élus, la toque sur la tête, la blouse sur le ventre, faire des pizzas devant l'agence postale.

Bonne fête de fin d'année.

Et oui, on peut toujours croire au père Noël.

Parlons Urbanisme

Entre :

- les règles et lois pondus par nos gouvernements successifs, applicables à toutes les communes et villes de France (Loi péri urbaine, isdi, oap, pluihm...),
 - les différentes structures étatiques (ABF: architecte des bâtiments de France...),
 - les Syndicats et agglomération (SIAC: syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais, agglomération de Thonon les Bains...)
 - Des règles environnementales difficiles à respecter.
- Tout devient compliqué.

À cela s'ajoute, des projets lancés qui ne voient pas le jour ou partiellement en fin de mandat (éco-quartier de Noyer).

Depuis 2010, des OAP (Opération d'Aménagement Programmée), sur des terrains d'une certaine superficie existent et sont programmées près de la mairie, mais rien ne sort. Ainsi notre centre bourg se meurt petit à petit Au détriment d'un éco-quartier sur Noyer, avec un réseau d'eaux usées sous dimensionné, un réseau routier inadapté et une école saturée.

Notre travail : anticiper et ne pas être attentiste au risque de recevoir une amende salée pour défaut de logements sociaux. Il nous faut nous bouger.

Pas faute de demander au maire des tables rondes avec l'ABF, et les services de l'état pour réouvrir la route départementale avec une voie d'insertion, demande de rencontrer l'ABF mais malgré le soutien de certains élus de la liste du maire, celui-ci reste silencieux. Nous ne désespérons pas !

Muriel Boissinot et Christophe Buttay

Allinges en Commun, force de propositions

Un rappel à l'ordre bienvenu

Lors de la dernière Matagasse, deux élus dont une adjointe avaient cru bon de défilé sur le char de "Oui au désenclavement" qui caricaturait des habitants et des élus de la commune. Allinges en Commun avait saisi le déontologue communal qui a écrit ceci : « En offrant ou contribuant à offrir au public, lors d'un défilé carnavalesque, une image grossière et caricaturale de collègues avec lesquels il est en opposition d'opinion, un élu local contrevient à [son] obligation de dignité. »

Allinges en Commun a demandé aussi que le règlement de cette manifestation soit modifié. Les deux mis en cause n'ont pas démissionné mais nous remercions les élus de la majorité qui nous ont soutenus et nous avons décidé de ne plus participer aux différentes commissions et ateliers pilotés par ces deux personnes (notamment l'agenda 30).

Unanimité contre le concasseur de Mésinges

Sous l'impulsion d'Allinges en Commun, les élus ont donné un avis défavorable à l'installation d'une machine plus puissante par la société Groppi. Bruit, poussière, absence de période sans concassage, doutes sur les études techniques ont conduit les élus à voter à l'unanimité contre cette autorisation. Une autre délibération a ensuite été votée à l'unanimité pour prévenir la société Groppi que la commune n'était pas du tout favorable à un renouvellement d'un dépôt de gravats dans la carrière de l'Aviet, cela occasionnerait des trafics importants de camions supplémentaires. L'Agglo envisage aussi de nouveaux dépôts vers le château de Lausenettaz. Allinges en Commun sera très vigilant sur ces dossiers.

Des investissements retardés

Des projets importants sont différés sans qu'on connaisse vraiment les dates de réalisation. C'est le cas pour la liaison douce

entre le chef-lieu et Noyer, l'échange foncier avec la paroisse, la rénovation thermique de la salle des fêtes, la création d'une police pluricommunale... Le budget 2025 sera contraint certainement. Mais ce retard pris, pour des raisons qu'on peut comprendre, ne sera pas rattrapé. Le dossier de l'éco-quartier de Noyer est repris par une nouvelle équipe (CAUE, CEREMA), qui va faire un cahier des charges pour choisir un aménageur, lequel affinera ce projet. À noter que cet éco-quartier va amener un millier d'habitants supplémentaires et Allinges en Commun a demandé que la population soit associée à chaque étape.

La petite enfance

Elle est de retour dans les compétences de la commune. Cela va t-il compliquer les situations des familles ? Y aura-t-il des différences entre les communes ? Le débat n'est pas clos, y compris à l'intérieur de notre groupe. En revanche, nous avons pu faire modifier le règlement du permis à points des écoles en y introduisant une possibilité de récompense si un enfant avait un comportement favorable dans le groupe.

Autoroute

Avec l'annonce de la signature d'un contrat de concession avec EIFFAGE, le projet d'autoroute Machilly-Thonon a franchi une nouvelle étape. C'est notre commune qui sera la plus affectée par le tracé, avec un impact direct sur le hameau de Mésinges.

Malgré la délibération du conseil municipal du 27 novembre 2017 (suivie des promesses électorales de la majorité en 2020), il est important de souligner que le maître d'ouvrage considérait dans l'enquête publique que le projet « ne justifie aucunement de mesures de protections acoustiques particulières ». On craint donc que nos voix d'élus ne soient pas écouteées. L'Autorité Environnementale a pointé des insuffisances sur l'évaluation des impacts, mais les chiffres livrés par le Département nous semblent déjà assez effrayants : augmentation de 14% des gaz à effet de

serre, pas d'amélioration de la qualité de l'air, une pollution sonore supérieure aux seuils réglementaires fixés par l'OMS, plus de 150 hectares artificialisés, une trentaine d'exploitations agricoles impactées, 15% de circulation en plus pour seulement 5 à 10 % de report de la RD1005...

Tout cela alors que la Chambre régionale des Comptes constate un retard de 43 mois en moyenne sur les aménagements de report modal principalement à cause d'une « opposition des communes ».

Pour toutes ces raisons, notre groupe politique continue donc de penser que ce projet imaginé depuis des décennies devrait rester dans le passé. Les chasseurs, les agriculteurs, des élus et des citoyens écolo tombent tous d'accord pour s'opposer à cette autoroute... tout comme notre maire avant qu'il ne soit élu.

Nous continuerons de prôner un changement dans la manière de se déplacer.

Gare

Le train est un de ces transports alternatifs. Déjà saturé avec plus de 80 000 passagers au quotidien, le Léman Express dépasse toutes les attentes. Pour encourager son développement, en juin 2023 le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la réouverture de la gare de Mésinges. Sauf que le pont-rail de 92 m de long et 20 m de haut qui devrait enjamber l'autoroute n'est prévu que pour une seule voie ferroviaire, ce qui briderait le rail pour des décennies !

Les élus d'Allinges en Commun œuvrent donc auprès des différents acteurs pour que la SNCF revoie sa copie.

Appel liste

Les candidatures aux élections locales de 2026 fleurissent déjà. Si vous avez envie de construire, comme en 2020, un programme alternatif et un projet de politique délibérative, rejoignez notre association et manifestez-vous par un message sur : bonjour@allingesencommun.fr !

*Pour Allinges en Commun
Hélène Corcelle, Samuel Maion-Fontana
et Jean-Pierre Burnet*

Commune
d'ALLINGES

L'Allingeoise

18 MAI 2025

Bénéfices en faveur de la lutte
contre le handicap chez l'enfant

CREATION ©FILLION

L'Allingeoise 21 km 700 m D+
La Ronde des Châteaux 9 km 400 m D+
La Marche des Familles 8,5 km 400 m D+

UN ÉVÈNEMENT
**LE PRINTEMPS
DES COQUELICOTS**

Inscriptions



lallingeoise.fr

ICI COMMENCE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



haute
savoie
le Département

Intermarché
SUPER
ALLINGES

BUTTAY
Affineur Fromager

IMPROFIL
IMMO 74
Promoteur Constructeur

THONON
agglomération